

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Se donner les moyens
de l'égalité entre les
femmes et les hommes



**FONDATION
DES FEMMES**





Fondation des Femmes

Juin 2026

CONTACT

Fondation des Femmes
Cité Audacieuse
9 Rue de Vaugirard
75006 - Paris
fondationdesfemmes.org
bonjour@fondationdesfemmes.org

REMERCIEMENTS

La Fondation des Femmes remercie les donatrices et donateurs, les entreprises mécènes, les soutiens institutionnels, les ambassadrices et ambassadeurs et les nombreuses et nombreux bénévoles qui ont permis la réalisation des actions en 2025.

RÉDACTION ET RELECTURE

Melina Bounegab, Gabriela Bravo, Laure Capy, Ophélie Delmas, Assiatou Diallo, Clara Donzier, Oriane Eveillard, Lise Gallard, Faustine Garcia, Julie Gorrias, Chloé Husson, Oumayma Ichir, Anne-Cécile Mailfert, Anaëlle Moy, Carole Pirotais, Elise Roché, Juliana Servent, Laura Slimani, Maud Sorba, Floriane Volt

MISE EN PAGE

Anaïs Monnot
design@anaïsmonnot.com



photo : Laurie Bisceglia

Sommaire

ÉDITORIAL

Bilan d'une année
de défis 06

2025

Un an dans la vie de la
Fondation des Femmes 14

FOCUS

Coupes budgétaires 08

NOTRE IMPACT

Les chiffres de l'année
2025 12

AXE 1

Améliorer la vie et donner
du pouvoir d'agir aux
femmes en situation de
grande vulnérabilité 16

18 Soutenir et sécuriser les initiatives
féministes sur tout le territoire

32 Abriter : offrir un toit pour
se reconstruire

38 Elles déménagent : accompagner
vers un nouveau départ

AXE 2

Assurer l'accès à la justice et à l'égalité des droits pour toutes les femmes 40

- 42 Au niveau individuel : droits pour toutes, soutien et protection des victimes
- 43 Au niveau collectif : renforcer les acteurs engagés et soutenir leurs actions juridiques
- 44 Au niveau sociétal : faire évoluer les lois et les mentalités

AXE 3

Lutter contre les stéréotypes et améliorer l'image des femmes dans le respect de leur diversité et de leur dignité 50

- 52 Sensibiliser
- 58 Mobiliser
- 61 Partager et diffuser la culture de l'égalité

CONCLUSION

64

ANNEXES 65

- 65 Nos mécènes
- 65 Nos soutiens institutionnels
- 66 Les associations soutenues en 2025

MERCI

À toutes celles et ceux qui ont particulièrement oeuvré à la réussite de l'année 2025 70

- 70 Les équipes opérationnelles, stagiaires et volontaires en service civique de la Fondation des Femmes
- 71 Les bénévoles des comités de pilotage



ÉDITORIAL

L'année 2025 avait pourtant mal commencé.

Quelques semaines plus tôt, Donald Trump remportait l'élection présidentielle américaine. Dans son sillage, les discours masculinistes se banalisaient et les grands patrons de la tech rivalisaient de provocations. Elon Musk, après avoir racheté Twitter, devenu X, achevait de transformer un espace essentiel de prise de parole des femmes en machine à harcèlement et à désinformation. Mark Zuckerberg célébrait quant à lui le retour d'une prétendue « agressivité masculine » dans le monde de l'entreprise. Chaque jour semblait apporter son lot de reculs, de violences symboliques et de menaces sur les droits des femmes.

Le contraste était saisissant après une année 2024 marquée par des avancées historiques : l'inscription de l'IVG dans la Constitution française, mais aussi l'immense prise de conscience provoquée par le procès Pélicot, qui avait exposé avec une brutalité inédite l'ampleur des violences sexuelles et le silence qui les entoure encore. Et pourtant.

En 2025, la Fondation des Femmes a continué de lutter. Et de gagner.

Cette année restera pour nous celle d'une fidélité démontrée. Celle de nos soutiens financiers, de nos mécènes, de nos donateurs et donatrices, toujours plus nombreux ou qui ont maintenu leur engagement dans un contexte pourtant marqué par des baisses inédites des financements publics destinés aux associations féministes, comme nous l'avons documenté dans notre étude *Ne leur fermons pas la porte*.

Grâce à cette mobilisation collective, plus de 180 000 femmes ont été directement soutenues à travers 913 projets partout en France.

Grâce à cette mobilisation collective, plus de 180 000 femmes ont été directement soutenues à travers 913 projets partout en France. Face aux urgences, nous avons créé un fonds exceptionnel permettant de sécuriser des associations en péril. Nous avons également lancé Myriade, notre nouveau programme de soutien renforcé, qui accompagne quatorze associations dans la durée grâce à un financement triennal et un appui structurel essentiel : accompagnement stratégique, coaching, échanges de bonnes pratiques pour consolider à la fois les équipes et les modèles économiques.

2025 aura aussi confirmé l'ancrage populaire de nos mobilisations. Le concert *Nos Voix Pour Toutes* a une nouvelle fois rassemblé artistes, associations et grand public autour d'un même refus des violences. Les *Nuits des Relais* ont continué de grandir à Paris et Bordeaux et se sont déployées pour la première fois à Toulouse. Le programme *Stand Up* a permis à plus de 19 000 personnes d'être formées à réagir face au harcèlement de rue. Notre concours d'éloquence, nos événements de sensibilisation, nos collectes et nos campagnes n'auraient jamais pu voir le jour sans l'engagement exceptionnel de nos 19 000 bénévoles.

Nous avons poursuivi sans relâche nos combats politiques. Grâce à la mobilisation d'une coalition réunissant 150 associations et plus de 110 parlementaires, une proposition de loi intégrale contre les violences sexuelles a été déposée à l'Assemblée nationale le 25 novembre. Parallèlement, nous avons continué de défendre l'émancipation

économique des femmes, en rendant visibles les difficultés spécifiques rencontrées par les femmes seniors et retraitées, et en portant des mesures concrètes comme la défiscalisation des pensions alimentaires.

L'année 2025 aura aussi été une année de structuration et de consolidation. L'équipe de la Fondation des Femmes et sa nouvelle gouvernance, complète, compétente et profondément soudée, ont mis en place les fondations indispensables pour répondre aux exigences légitimes d'une Fondation Reconnue d'Utilité Publique : renforcement des outils de pilotage, développement des ressources humaines dédiées à la conformité, à la gestion, à la communication et au mécénat. Nous voulons ici saluer leur engagement, leur professionnalisme et leur détermination.

Ainsi se clôt 2025, avec une conviction intacte. Depuis toujours, les femmes luttent. Depuis toujours, elles se dressent contre les violences, les injustices et les inégalités.

Et jamais les forces qui cherchent à les maintenir dans le silence ou la domination ne se sont laissé faire. La période que nous traversons avec la montée des extrêmes droite nous inquiète.

Ce que les générations de féministes ont construit avant nous, ce que nous avons bâti collectivement depuis dix ans à la Fondation des Femmes, témoigne d'une force, d'une solidarité et d'une détermination qui demeurent intactes, quelles que soient les résistances ou les reculs du moment.

Nous abordons 2026, l'année des dix ans de la Fondation des Femmes, avec cette certitude simple : ensemble, nous sommes inarrêtables.

Sarah Becker,
Présidente du Conseil de Surveillance
de la Fondation des Femmes

Ernestine Ronai,
Vice-Présidente du Conseil de Surveillance
de la Fondation des Femmes



FOCUS : COUPES BUDGÉTAIRES

La survie des associations féministes compromise,

des milliers de femmes en danger

En 2025, les associations féministes traversent la crise la plus grave depuis quinze ans. Partout en France, des permanences ferment, des postes disparaissent, des femmes ne peuvent plus être accueillies. La Fondation des Femmes a été alertée à de nombreuses reprises par ses associations partenaires sur l'impact délétère des baisses de financements publics. Face à la gravité et à la récurrence de ces témoignages, elle a décidé d'agir : en juin 2025, elle a signé une tribune aux côtés de plus de 100 associations dans *La Tribune du Dimanche*, puis lancé une enquête inédite auprès de 148 associations féministes pour documenter et chiffrer ce que les arbitrages budgétaires font concrètement aux femmes les plus vulnérables.

Ne leur fermons pas la porte

Il ressort de notre enquête auprès du secteur associatif féministe que l'année 2025 semble marquer la fin de la période de soutien à la lutte contre les violences conjugales qu'avait initiée le Grenelle et qui avait eu des effets positifs sur les chiffres des féminicides.

Des subventions en baisse

6,7
millions d'euros

de **perte nette**
estimée uniquement
pour les associations
accompagnatrices.

71%

des associations
déclarent une situation
financière dégradée
ou très dégradée par
rapport à 2024.



15%

de **baisse** moyenne
des **subventions**
en 2025.

Des structures fortement fragilisées

31,6
millions d'euros
de **manque** pour permettre
aux associations
de poursuivre leurs actions
en 2025.

Cela représente

45%

des ressources
nécessaires à leurs
activités.

64%

des **financements**
nécessaires au
fonctionnement
n'ont pas été
versés à
mi-année.

44%

des associations
d'accompagnement (122)
disposent de **moins**
de 3 mois
de trésorerie.

VERSEMENTS RETARDÉS

TRÉSORERIE EN TENSION

Alors que les besoins d'accompagnement sont en forte hausse, chaque subvention perdue ou réduite a un impact direct sur la capacité des structures à mener leurs missions. Les conséquences sont immédiates sur les territoires touchés : les femmes ont moins de créneaux disponibles pour être accueillies, écoutées et orientées et voient les délais de prise en charge s'allonger. La fermeture de permanences n'est pas seulement synonyme d'un service dégradé : **c'est le risque d'une augmentation des violences, et de leurs conséquences dramatiques.**

L'accompagnement des femmes en péril

RÉDUCTION DES ACTIVITÉS

50%
des associations
répondantes (148)
ont réduit leurs
activités.



30%
des associations
accompagnatrices (122)
ont dû **fermer des
permanences.**

50%
ont déjà réduit ou
envisagent une
**réduction de leur
masse salariale.**
(sur 148)

MOINS DE FEMMES ACCOMPAGNÉES

6,7
millions d'euros **de coupes**
=
6 258
personnes de moins
accompagnées

soit **53**
par structure
en moyenne

En milieu rural, où les associations sont plus petites et déjà moins dotées qu'en territoire urbain, l'impact des baisses budgétaires est d'autant plus fort, fragilisant des territoires déjà peu couverts par les dispositifs d'aide existants. Rappelons que 50 % des féminicides ont lieu en milieu rural alors que 30 % de la population y vit : nous devrions au contraire intensifier la présence de dispositifs d'accompagnement dans ces territoires.

DES ZONES RURALES ENCORE PLUS TOUCHÉES



50%
des féminicides
ont lieu en milieu rural.



72%
des associations
accompagnatrices en milieu
rural déclarent fermer des
permanences, **contre 60%**
en zones urbaines.

Sur le terrain, deux exemples :

Dans la Drôme, le conseil départemental a fermé 7 centres de santé sexuelle et baissé de 20 % sa subvention au Planning Familial. Résultat : 65 000 € en moins pour couvrir une situation dégradée. « C'est catastrophique pour le territoire, dans le Royans notamment, certains endroits ne seront plus couverts » déclare Frédérique Clausse, responsable du Planning Familial de la Drôme. Il faudra parfois parcourir plus de 50 km pour accéder à un centre de santé sexuelle dans la Drôme. **Alors même que le droit à l'IVG vient d'être inscrit dans la Constitution, l'accès réel des femmes à l'information, à la santé sexuelle et à l'IVG est menacé dans certains territoires.**

Dans les Pays de la Loire, la région a réduit drastiquement son budget dédié à l'égalité femme-homme de 600 000 € à 60 000 €. L'effet est immédiat : le CIDFF de Nantes a dû supprimer un poste de juriste et fermé plusieurs permanences rurales et à Nantes. C'est seulement grâce à une subvention d'urgence de la Fondation des Femmes que l'association a pu maintenir sa présence à Saint-Nazaire, deuxième ville du département.

« En baissant leurs moyens, on leur ferme cette porte, et on laisse les femmes face à leurs agresseurs. C'est une faute politique grave, dont les conséquences se comptent en vies humaines. Les pouvoirs publics doivent corriger d'urgence cette trajectoire. »

Anne-Cécile Mailfert,
Présidente du Directoire
de la Fondation des Femmes

Nous ne pouvons admettre aucune atteinte à ce principe fondamental : les budgets qui contribuent à sauver des vies doivent être sanctuarisés.

NOTRE IMPACT : LES CHIFFRES DE L'ANNÉE 2025

FACE À L'AUGMENTATION
DES BESOINS,
LA FONDATION RENFORCE
SON SOUTIEN

UNE ACTION GLOBALE
DE SOUTIEN AUX FEMMES
ET AUX ASSOCIATIONS



166

associations financées
(sur 303 associations
soutenues)



2 070 093€

de **nouveaux soutiens**
financiers alloués

en 2025

397

associations ont candidaté aux
Coups de Pouce (+26 %) et

1,01 M€

ont été redistribués à
108 associations (+20 %)



913

initiatives associatives
soutenues

financièrement
192

juridiquement
70

matériellement
651

UN ACCOMPAGNEMENT
DIRECT DES FEMMES EN
SITUATION DE VULNÉRABILITÉ



181 283

femmes **soutenues**
ou **accompagnées**



590

déménagements



1 054 063

produits de première
nécessité distribués



277

femmes **soutenues**
juridiquement
dont **110** dans des
contentieux
stratégiques



6 469

nuitées financées



2 619

bénévoles mobilisés-es
lors des collectes
de **produits**

UNE MOBILISATION
CITOYENNE FORTE
AUTOUR DES ACTIONS
DE LA FONDATION



+5 000

spectateur·ices au
concert **Nos Voix**
pour Toutes



+3 500

coureur·ses
aux **Nuits**
des Relais



19 076

personnes **formées**
avec **Stand Up**



12 797

personnes sensibilisées

via **357**

événements à la **Cité**
Audacieuse

2025 : UN AN DANS LA VIE DE LA FONDATION DES FEMMES

30 janvier

Lancement du programme Myriade
au Musée d'Orsay

10 février

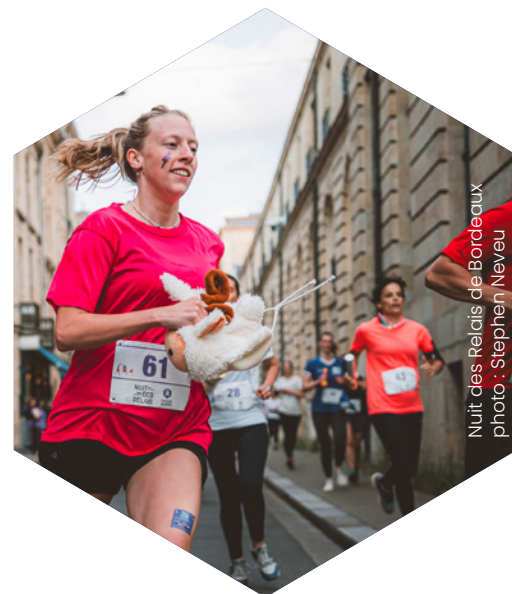
Septième édition
du Prix Gisèle Halimi

05 mars

Publication de la synthèse de tous
les travaux menés par l'Observatoire
de l'émancipation économique des
femmes : *Le coût d'être une femme*



Prix Gisèle Halimi
photo : Mathieu Delmestre



Nuit des Relais de Bordeaux
photo : Stephen Neveu

08 mars

Journée internationale des droits
des femmes et lancement de la
campagne « Tous les droits pour
toutes les femmes »

03 avril

Lancement de la pétition
« Pour l'égalité et l'inclusion en
entreprise, ne cédon pas ! »

07 au 11 avril

Semaine internationale de lutte
contre le harcèlement de rue
#StandUp

21 mai

Lancement de la pétition
« Défisicalisation des pensions
alimentaires : justice fiscale et
sociale pour les mères ! »

04 juin

Nuit des Relais Bordeaux

12 juin

Publication de la note de
l'Observatoire de l'émancipation
économique des femmes :
Le coût de la séniorité des femmes

13 & 14 juin

Collecte de produits d'hygiène et de soins #MamansEnfants à destination des femmes et enfants en situation de précarité

21 juin

Braderie solidaire d'été à la Cité Audacieuse

24 juin

Nuit des Relais Paris

01 juillet

Lancement du réseau des Lieux Audacieux avec 7 lieux labellisés

27 août

Publication de l'enquête
Ne leur fermons pas la porte : enquête sur l'impact des restrictions budgétaires sur l'accompagnement des femmes victimes de violences

22 au 30 septembre

Festival écoféministe « Celles qui sèment » à la Cité Audacieuse

02 octobre

Nuit des Relais Toulouse



17 & 18 octobre

Collecte de produits menstruels
#RèglesDeSurvie avec Règles Élémentaires

22 octobre

Publication de la note de l'Observatoire de l'émancipation économique des femmes :
Le coût d'être retraitée

19 novembre

Concert solidaire
Nos Voix Pour Toutes

25 novembre

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et lancement de la campagne « Coup d'arrêt »

01 décembre

Publication du rapport
Six ans après le Grenelle : une démobilitation inquiétante

19 décembre

1 010 000 € attribués aux associations dans le cadre de l'appel à projets Coups de Pouce 2025

AXE 01

AMÉLIORER LA VIE ET DONNER DU POUVOIR D'AGIR AUX FEMMES EN SITUATION DE GRANDE VULNÉRABILITÉ

Pour le monde associatif, l'année 2025 a marqué une dégradation importante. Entre la baisse de financements liée au contexte budgétaire et politique et la hausse continue des besoins d'accompagnement, de nombreuses structures de terrain se sont trouvées en difficulté, comme en a témoigné le rapport Ne leur fermons pas la porte publié par la Fondation des Femmes en septembre 2025.

La présence de la Fondation des Femmes à leurs côtés est donc déterminante, dans l'urgence et sur le long terme.

Pour répondre à la multiplication des situations d'urgence sur le plan financier, la Fondation des Femmes a sanctuarisé et déployé un fonds de sauvegarde pour les associations afin d'éviter les fermetures qui réduiraient

l'accès des femmes aux services d'accompagnement. Alors que l'année 2024 a été marquée par une recrudescence des féminicides, il était crucial pour la Fondation des Femmes d'intensifier sa réponse à l'urgence par le biais de ce fonds, mais aussi par l'augmentation de la capacité des programmes Abri d'urgence et Elles Déménagent, qui ont vu le nombre de femmes accompagnées augmenter fortement, avec +49% de nuitées d'urgence couvertes par exemple.

L'année 2025 a marqué le lancement du programme Myriade, premier programme de soutien pluriannuel de la Fondation des Femmes pour répondre à deux enjeux : la solitude des dirigeantes et le besoin d'investissements stables dans le développement stratégique et les fonctions support. Grâce au coaching professionnel, aux échanges entre pairs

et à l'accompagnement stratégique et financier de la Fondation des Femmes, de nombreuses associations soutenues ont pu déployer leur projet sur d'autres territoires ou consolider leur gouvernance et leur fonctionnement, pour un impact démultiplié en matière de lutte contre toutes les formes de violences, d'accès aux droits et à la santé pour les femmes.

Avec plus d'un million d'euros reversés et 108 associations soutenues, les Coups de Pouce continuent de répondre à des besoins en forte augmentation et à couvrir tous les domaines de la lutte contre les violences et la promotion de l'égalité sur tout le territoire.

photo : Laurie Biscaglia

Laura Slimani

Directrice du pôle projets

SOUTENIR ET SÉCURISER LES INITIATIVES FÉMINISTES SUR TOUT LE TERRITOIRE

Les associations féministes sont en première ligne pour défendre les droits des femmes et accompagner celles qui en ont besoin. Mais elles font face à des financements précaires, à des besoins croissants et à une charge administrative lourde. La Fondation des Femmes les soutient durablement à travers un accompagnement financier, matériel et juridique pour leur permettre d'agir sereinement et d'amplifier leur impact sur tout le territoire. En 2025, dans un contexte de coupes budgétaires sans précédent pour le secteur associatif féministe, ce soutien a été plus nécessaire que jamais.





Programme Myriade : Un soutien structurant pour consolider et faire grandir les associations

Myriade est le nouveau programme d'accompagnement stratégique de la Fondation des Femmes, né du constat que la solitude des dirigeantes et la précarité des financements sont des facteurs de vulnérabilité pour les associations.

Il combine quatre leviers :

- 01 Une dotation financière de 150 000€ sur trois ans
- 02 La co-construction d'un diagnostic et d'un accompagnement stratégique
- 03 Un coaching professionnel individuel pour chaque dirigeante
- 04 Des temps collectifs entre paires

Tout au long de l'année, les dirigeantes ont bénéficié d'un accompagnement individuel par des coachs dédiées, des webinaires thématiques (sur la gouvernance associative et les politiques RH féministes) et de temps d'échange entre paires.

L'objectif :

Leur donner les moyens de pérenniser leur action et de transformer durablement la société.

Le programme a été conçu en 2024 et lancé officiellement en janvier 2025 au Musée d'Orsay, avec le soutien de la Fondation BNP Paribas, la Fondation Covéa, les mutuelles AXA, le Groupe Casino, le Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et le musée d'Orsay.

Ce programme a vu le jour grâce à l'engagement de Sylvain Amic, président du musée d'Orsay, partenaire fondateur de Myriade, décédé en 2025. Nous lui rendons hommage ici.

2025 : lancement de la première promotion

Le 30 et 31 janvier 2025, les 14 associations de la première promotion Myriade se sont réunies pour un séminaire inaugural au musée d'Orsay et à la Cité Audacieuse. Deux jours pour se rencontrer, partager leurs réalités, choisir leurs coachs, et poser les bases d'un réseau de dirigeantes inédit.



photo : Laurie Bisceglia

Cette première année du programme a permis :

- 01 Une focalisation plus forte des dirigeantes sur leur rôle stratégique
- 02 La formalisation de leur vision de long terme et d'une feuille de route de développement claire à moyen terme
- 03 La structuration interne à travers des recrutements clés, l'investissement dans les fonctions support, l'évolution de l'organisation RH et la mise en place de nouveaux processus dans la quasi-totalité des structures
- 04 Une meilleure reconnaissance des acteurs de l'écosystème (90%) et une meilleure visibilité (augmentation du nombre de contacts pour 70% d'entre elles)
- 05 Le renforcement de la gouvernance : évolution des CA, refonte de statuts, clarification des rôles pour les jeunes structures
- 06 Un essaimage accéléré : plusieurs associations ont ouvert de nouvelles antennes comme Ikambere et L'Burn à Lille et Une Voix pour Elles dans le Var

Le soutien de la Fondation des Femmes leur a donc principalement permis d'investir dans la structuration de leur organisation, de sécuriser l'existant et d'accélérer un développement.



IKAMBERE

Ikambere, agir pour l'équité en santé et l'autonomie des femmes

Fondée en 1997 par Bernadette Rwegera, l'association Ikambere accompagne les femmes vivant en situation de précarité et avec une maladie chronique (VIH, diabète, obésité, hypertension artérielle) vers l'autonomie, à travers différents lieux d'accompagnement spécialisés.

Soutenue depuis plusieurs années par la Fondation des Femmes, Ikambere intègre le programme Myriade en 2025 pour accompagner Bernadette Rwegera, fondatrice et directrice, et Fatem-Zahra Bennis, directrice adjointe, dans leur projet d'essaimage dans les Hauts-de-France. Le diagnostic stratégique permet d'identifier les freins à ce changement d'échelle et de mettre en place un accompagnement adapté.

C'est dans ce cadre que Julie Duchemin, coach en mécénat de compétences, accompagne les deux dirigeantes dans la création d'un comité de direction adapté au changement d'échelle de l'association. La mise en place de pôles territoriaux, renforçant la présence de l'équipe dans les Hauts-de-France, a été déterminante pour permettre l'ouverture de la Maison Apaisante de Lille en février 2026, lieu dédié aux femmes vivant avec un diabète, une obésité ou une hypertension artérielle.

« Échanger avec une personne spécialisée tous les mois de façon bienveillante a été décisif. »

Fatem-Zahra Bennis





Féministes contre le cyberharcèlement

Créée en 2016, Féministes contre le cyberharcèlement agit contre les violences faites aux femmes, aux filles et aux personnes LGBTIQ+ dans les espaces numériques.

En 2024, l'association franchit une étape importante avec la création de son premier poste salarié. Laure Salmona en devient directrice, tout en restant cofondatrice. Son intégration au programme Myriade accompagne cette structuration et ce changement d'échelle.

Dans un contexte d'augmentation des violences en ligne, son action s'articule autour de plusieurs axes complémentaires : informer les publics, former les professionnel·les, produire de la recherche et porter un plaidoyer pour une égalité réelle dans les espaces numériques. En s'appuyant sur les réalités vécues par les victimes, l'association développe une approche globale : responsabilisation des plateformes, accès au droit, diffusion de ressources, éducation populaire et sensibilisation aux mécanismes des cyberviolences.

« Les cyberviolences s'inscrivent dans un continuum de violences de genre et constituent une urgence de santé publique, appelant une réponse ambitieuse des pouvoirs publics, à divers niveaux et dans une perspective féministe, depuis la prise en charge des victimes jusqu'à l'éducation au numérique dès le plus jeune âge en passant par la responsabilisation des plateformes. »

Laure Salmona,
Féministes contre le cyberharcèlement

Grâce à Myriade, l'association poursuit sa structuration en 2025 avec le recrutement d'une chargée de plaidoyer et l'élargissement de sa gouvernance à de nouvelles expertises, renforçant ainsi sa capacité d'action et d'influence.

Début 2026, l'association Les Orchidées Rouges a malheureusement fermé. Pendant de nombreuses années, cette structure a contribué de manière significative à l'accompagnement de femmes victimes de mutilations sexuelles. La Fondation des Femmes s'est tenue à ses côtés jusqu'à la fin de son activité, dans une logique d'appui et de continuité.

Retrouvez la liste complète des lauréates en annexe.



photo : Laurie Biscaglia

Les Coups de Pouce : un soutien vital pour les associations

Créé en 2021 pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire sur les associations féministes, l'appel à projets Coups de Pouce est devenu un dispositif central de la Fondation des Femmes. Chaque année, il permet un soutien fort et large aux associations féministes en difficulté financière, ainsi qu'en direction de nouvelles initiatives innovantes.

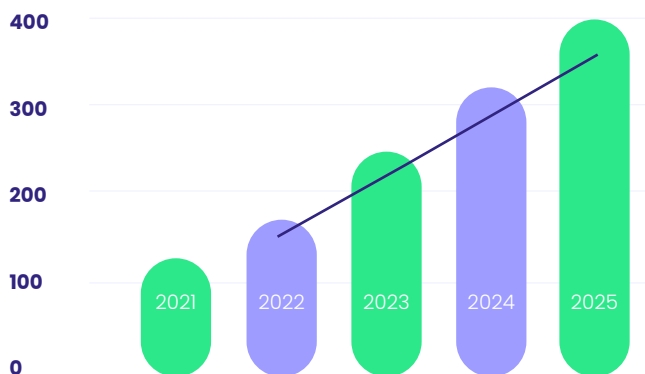
L'objectif de cet appel à projets est de garantir la continuité et le développement d'actions essentielles pour toutes les femmes, qu'il s'agisse d'accompagnement, de prévention, d'accès à la santé sexuelle et à l'IVG, de lutte contre la précarité ou d'inclusion.

2025 : un record de candidatures, un million d'euros alloué

En 2025, la Fondation des Femmes a reçu 397 demandes de subvention, soit une augmentation de 26 % par rapport à 2024. Un chiffre qui dit deux choses à la fois : la notoriété croissante du dispositif, et l'ampleur des difficultés que traversent les associations sur le terrain.

EVOLUTION DES CANDIDATURES AUX COUPS DE POUCE

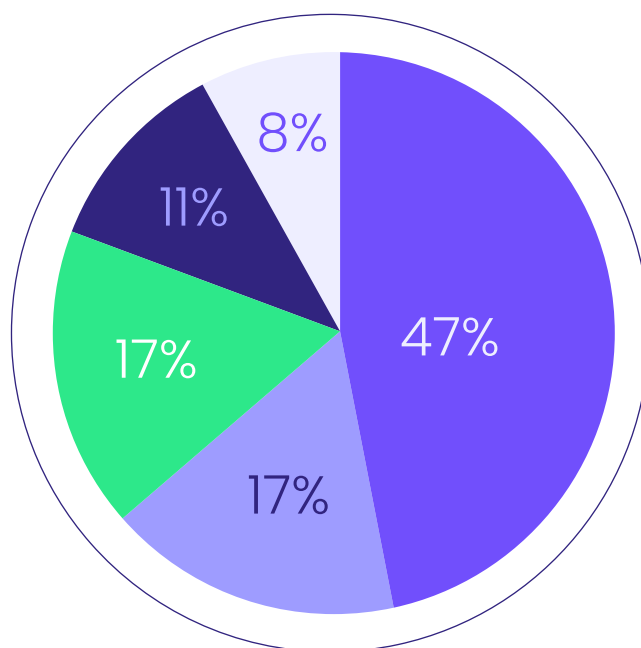
— Nb candidatures éligibles
■ Nombre de candidatures



Au total, 1 million d'euros a été alloué à 108 associations réparties sur tout le territoire, y compris dans les territoires ultra-marins. C'est la première fois que le programme franchit ce cap symbolique.

Qui sont les associations soutenues ?

RÉPARTITION PAR AXE DE SOUTIEN



- 51 projets de lutte contre les violences par les associations de première ligne
- 18 projets d'accès à la santé des femmes et à l'IVG
- 18 projets de lutte contre la précarité des femmes et des mères solos
- 12 projets de plaidoyer ou contentieux
- 9 projets de prévention et sensibilisation aux violences

Pour être éligibles, les associations doivent porter des projets dans les axes prioritaires de la Fondation : lutte contre les violences sexistes, sexuelles, conjugales et intrafamiliales ; accès à la santé sexuelle et à l'IVG ; lutte contre la précarité des femmes et des mères solos ; plaidoyer et contentieux stratégiques ; accompagnement des femmes les plus éloignées des droits : femmes en situation de handicap, migrantes, vivant en milieu rural ou dans les territoires ultra-marins. Chaque dossier est évalué par un comité des subventions selon quatre critères : impact social, urgence de la situation, innovation et capacité du financement à renforcer durablement l'action. Le Directoire attribue les subventions sur la base des recommandations du comité des subventions.

Les 108 lauréates 2025 forment un panorama large et ancré du tissu associatif féministe français. Elles interviennent dans des contextes très différents : grandes villes comme territoires ruraux isolés, métropole comme outre-mer mais partagent une même réalité : des besoins qui augmentent, des financements publics qui reculent.



Martinique

La Réunion

Mayotte

Retrouvez la liste
complète des lau-
réates en annexe.

Des actions impactantes en 2025

Les Coups de Pouce ayant lieu en fin d'année, ils permettent de financer des actions pour l'année qui suit ou de combler une urgence budgétaire de fin d'année. Les projets présentés ci-dessous se sont déroulés en 2025 et ont donc été financés via les Coups de Pouce 2024.

Lutte contre les violences sexistes, sexuelles, conjugales et intrafamiliales



Association :

Solidarité Femmes 67

Nom du projet :

« Cellule d'écoute psychologique à destination des enfants victimes de violences au sein du couple afin de soutenir les femmes dans la sortie des violences et la parentalité »

Bénéficiaires :

74 enfants de 3 à 18 ans et leurs mères

Localisation : Strasbourg

L'association Solidarité Femmes 67 tient une cellule d'écoute psychologique à destination des enfants victimes de violences au sein du couple afin de soutenir les femmes dans la sortie des violences et la parentalité. En effet, un des freins à la sortie des violences pour les femmes victimes ayant des enfants est lié à la crainte d'une séparation des enfants de leur père qui pourrait leur nuire. Cette action permet de lever ces inquiétudes et de rassurer les mères sur leur choix en réaffirmant le fait que les agresseurs sont les seuls coupables des impacts des violences sur les enfants. Ce dispositif permet aussi à ces enfants d'être repérés et accompagnés rapidement pour éviter la reproduction des violences.

Lutte pour l'accès à la santé et à l'IVG des femmes



TANT QUE JE SERAI
NOIRE

Association :

Tant que je serai noire

Nom du projet :

« Savoir Pouvoir : réapproprions nos droits démocratiques »

Bénéficiaires :

12 intervenantes et participantes

Localisation :

Ile de France

Tant que je serai noire crée des espaces pour que les femmes et minorités de genre noir-es se reconnaissent, se relient, se forment et agissent collectivement sur leurs santés, leur corps et leurs droits.

Porté par l'association, le programme citoyen Savoir Pouvoir a pour ambition de renforcer les compétences citoyennes et démocratiques des femmes et minorités de genre noir-es en France. À travers des formations interactives et participatives, il vise à offrir des outils concrets pour analyser, comprendre et agir face aux défis politiques et sociaux actuels. Savoir Pouvoir permet notamment d'aborder la santé comme droit politique, à travers des ateliers pour outiller les participantes à comprendre leurs corps, affirmer leurs choix, s'orienter dans les systèmes de santé et s'organiser collectivement.

La Fondation des Femmes continue de soutenir l'association en 2026 pour son projet de création de fresque de la justice reproductive.

Lutte contre la précarité des femmes et des mères solos :



Association : Toutes à l'Abri

Nom du projet : « Réhabilitation de l'accueil de jour de "Toutes à l'Abri" »

Bénéficiaires :

2 091 femmes accueillies au local de Toutes à l'Abri, dont 90 venues très régulièrement

Localisation : Bordeaux

Toutes à l'Abri est un accueil de jour dédié aux femmes sans abri et en situation de précarité à Bordeaux. Après plusieurs années d'activité, l'association a réaménagé son local afin d'offrir un espace plus chaleureux, sécurisé et adapté à l'accueil des femmes et de leurs enfants.

Ce réaménagement a permis de renforcer significativement les conditions d'accueil : le nombre de douches a été doublé pour répondre à la demande tout en garantissant l'intimité et l'accès à une douche chaude tout au long de la journée. Une nouvelle machine à laver semi-professionnelle a également été installée, ainsi qu'un sèche-linge renouvelé.

Les espaces de vie ont été repensés pour améliorer le confort et le bien-être des femmes accueillies : salles de repas et d'ateliers plus chaleureuses, et réaménagement de la salle de sieste afin de proposer un espace de repos plus apaisant.

Ce projet a été réalisé avec la mobilisation des étudiants de l'École Supérieure de Jeunes Dirigeants du Bâtiment (ESJDB).



nouvelle salle de sieste

Plaidoyer et contentieux stratégiques :



- Association :**
 La Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF)
- Nom du projet :**
 « Au-delà des directives: Bâtir des ponts pour une protection effective contre les violences sexuelles en France et en Europe »
- Localisation :** National

Le projet repose sur trois piliers. D'abord, former les associations de défense des droits des femmes en France et en Europe sur les enjeux liés aux violences sexuelles, notamment les cyberviolences, et sur l'importance du cadre européen. Pour cela, l'association a rédigé un rapport de vulgarisation juridique pour démystifier les instruments juridiques européens et renforcer l'expertise des acteur-ices de terrain, afin que la société civile puisse s'emparer de la directive (UE) 2024/1385 et en faire un levier de protection efficace pour les femmes.

Ensuite, bâtir des alliances solides et pérennes pour promouvoir un système de protection des victimes et de prévention des violences au niveau français, notamment à travers la Coalition féministe pour une loi intégrale, lancée officiellement en novembre 2024.

Enfin, porter un plaidoyer institutionnel auprès des décideur-euses politiques français-es pour visibiliser l'enjeu des cyberviolences et plaider pour une transposition ambitieuse de la directive (UE) 2024/1385. En rédigeant plusieurs notes de positionnement et en menant une large campagne de communication à destination du grand public, l'association a pu toucher 70 journalistes à l'occasion de la journée internationale pour l'éradication des violences faites aux femmes.

« Le financement de la Fondation des Femmes a été, pour notre organisation, le catalyseur de mobilisations collectives tout au long de l'année 2025, et nous a permis de nouer de nouveaux partenariats fructueux avec des organisations alliées sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. »

Femmes les plus éloignées de leurs droits :



- Association soutenue :**
 Culture égalité
- Nom du projet :**
 « Soutien global à l'action de Culture Égalité »
- Bénéficiaires :**
 420 femmes écoutées et accueillies,
 90 accompagnées individuellement
- Localisation :**
 Fort de France, Martinique

Culture Égalité s'adresse à toutes les femmes qui rencontrent une difficulté, quel que soit le domaine. Ouvert en octobre 2017, l'espace Kay Fanm est un lieu d'écoute et d'accès aux droits, dont l'accueil est assuré par une équipe formée, en lien étroit avec les partenaires institutionnels et associatifs du territoire.

L'association intervient sur plusieurs dimensions : la prise de conscience, à travers des groupes de parole et des temps d'échange dédiés ; l'autonomie et le bien-être, via l'art-thérapie et le suivi psychologique ; et la confiance en soi, grâce à des ateliers de prise de parole en public, de self-défense et d'expression corporelle (danse, théâtre).



Agir face aux situations exceptionnelles

Certaines situations nécessitent de la flexibilité : la Fondation des Femmes maintient chaque année une capacité d'intervention ponctuelle, en dehors de ses dispositifs classiques, pour répondre à ces moments où un financement ciblé peut tout changer. En 2025, 20 soutiens exceptionnels ou d'urgence ont été accordés pour un total de 397 000 €.

NOUVEAU DISPOSITIF

Le Fonds d'urgence : un soutien direct aux associations en danger

À l'été 2025, au vu des nombreuses alertes reçues sur la baisse ou le non versement des financements publics, la Fondation des Femmes a créé un fonds d'urgence pour répondre aux situations les plus critiques : des associations en risque immédiat de réduire ou d'interrompre leur activité faute de financement.

En 2025, trois associations ont bénéficié de ce fonds, pour un total de 47 000 euros :

- 01 **CIDFF 44 — Loire-Atlantique** : 10 000€ pour maintenir les permanences d'accueil juridique pour l'accès au droit des femmes et la lutte contre les violences à Saint Nazaire
- 02 **CIDFF 52 — Haute-Marne** : 22 000€ pour maintenir les accompagnements individuels et collectifs dans le département, à Chaumont, à Saint Dizier et en zones rurales
- 03 **CIDFF 82 — Tarn-et-Garonne** : 15 000€ pour maintenir les accompagnements individuels et collectifs dans le département

CIDFF 52, Haute-Marne

En 2025, cette association faisait face à un risque réel de fermeture faute de financement suffisant. Le Fonds d'urgence de la Fondation des Femmes lui a permis de maintenir ses permanences juridiques et socioprofessionnelles au siège de Chaumont, à l'antenne de Saint-Dizier et dans les zones rurales grâce à son van itinérant.

Sans ce soutien, ces services auraient été interrompus.

Avec le maintien des services, l'association a pu accompagner 1 785 personnes individuellement, dont 1 070 femmes et 3 463 personnes ont pu participer aux ateliers collectifs.

« L'aide exceptionnelle accordée par la Fondation des Femmes a permis d'assurer la continuité de nos actions dans un contexte de fragilité financière qui faisait peser un risque réel de fermeture de la structure. Elle a été déterminante pour garantir l'accès aux droits et à l'accompagnement des publics sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones rurales. Cette aide a constitué un levier majeur pour éviter la fermeture et assurer la poursuite de nos missions au service de l'égalité et des droits des femmes. »

atelier liberté d'expression textile avec l'association LATSOC



Mayotte : répondre à l'urgence après le cyclone

En décembre 2024, le cyclone Chido a dévasté Mayotte, plongeant l'archipel dans une crise humanitaire sans précédent. Dans les semaines qui ont suivi, la Fondation des Femmes se mobilise pour lutter contre une réalité souvent invisibilisée dans les situations de catastrophe : les femmes y sont toujours plus exposées. Destructures de logements, rupture des services d'accompagnement, isolement renforcé : les risques de violences augmentent précisément quand les structures qui les préviennent s'effondrent.

Après des soutiens d'urgence en 2024 aux associations mahoraises, la Fondation des Femmes a poursuivi son engagement sur le territoire, en lien avec la coalition pour une philanthropie féministe qui réunit 12 organisations finançant l'égalité femme homme en France.

Cette démarche a conduit à l'attribution de trois nouveaux soutiens de la Fondation des Femmes aux associations mahoraises en 2025, à hauteur de 85 000 euros pour leur permettre de continuer à agir.



3

associations soutenues à Mayotte

01 SOUBOUTOU OUHÉDZÉ JIHAO

a mené la campagne Tarimi : une campagne de lutte contre les violences sexuelles et en particulier contre les violences intrafamiliales à Mayotte. Dans un contexte marqué par la sous-déclaration des violences et le manque de dispositifs spécialisés, l'association agit pour renforcer la prévention, favoriser la libération de la parole et mieux accompagner les mères protectrices. Pour cela, elle a organisé un séminaire, une marche blanche, un village des femmes et un show de sensibilisation. Ces activités ont permis de sensibiliser 990 personnes et d'utiliser les outils pédagogiques créés par l'association : un album musical éducatif, deux ouvrages sur l'inceste dont un adapté aux enfants dès 4 ans et un jeu de cartes.

02 RÈGLES ÉLÉMENTAIRES

a mis en place un programme pour lutter contre la précarité menstruelle (omniprésente à Mayotte) en acheminant et distribuant 50 000 protections périodiques jetables et 10 000 culottes menstruelles en partenariat avec la Croix-Rouge française. Ceci a permis à 4 500 femmes de bénéficier de protections. L'association a également formé 95 professionnels dans 16 structures partenaires. Une nouvelle phase de distribution est prévue en 2026, accompagnée d'une réflexion sur l'ancrage local de la production et de la logistique.

03 HAKI ZA WANATSA

a déployé un programme ambitieux d'éducation affective, relationnelle et sexuelle dans les établissements scolaires, dans un territoire où 35,4 % des répondant-es déclarent avoir subi des violences sexuelles dans l'enfance et où il n'existe aucune unité spécialisée pour les enfants en danger. Près de 950 jeunes (dont 750 filles) ont bénéficié de ces interventions.



Voix de Gaza : soutenir et faire entendre des femmes en exil

En 2025, la Fondation des Femmes a lancé le programme Voix de Gaza, afin de soutenir des femmes palestiniennes exilées, engagées artistiquement ou dans la société civile dans une perspective féministe. Il repose sur trois piliers : une aide financière directe, un accompagnement personnalisé, et un appui à l'accès au logement, en partenariat avec l'association Éclosion 13.

L'association Éclosion 13 promeut l'égalité de genre dans le spectacle vivant et la culture. Leur contribution dans ce projet permet un accompagnement personnalisé et sur mesure pour ces femmes. Elle contribue à la production et à la diffusion de leurs œuvres à travers le montage de dossiers de subventions et la recherche de financement et partenaires pour développer leur projet artistique.

L'objectif n'est pas seulement humanitaire. C'est aussi de valoriser la parole, la création et l'engagement de ces femmes : de leur donner les moyens d'exister, de s'exprimer et de rayonner dans la société française.

Grâce à ce projet, 4 femmes gazaouies ont été accompagnées en 2025. Elles sont artistes, poétesses, journalistes, photographes.

Soutenir des femmes palestiniennes exilées, engagées artistiquement ou dans la société civile dans une perspective féministe.



ÉCLOSION¹³

LE SPECTACLE VIVANT AU FÉMININ

Soutien matériel :

Des ressources concrètes pour les associations de terrain

Au-delà des financements, la Fondation des Femmes redistribue chaque année des produits et biens aux associations qui accompagnent les femmes en situation de grande vulnérabilité. Téléphones, produits d'hygiène, produits de soin, produits menstruels : ces dons répondent à des besoins immédiats et concrets, souvent invisibles mais essentiels au quotidien des femmes accueillies.

En 2025, 1 054 063 produits ont pu être redistribués aux associations sur l'année. Ils proviennent de dons matériels ponctuels de particuliers et d'entreprises, mais aussi des grandes collectes organisées avec le Groupe Casino.

Pour les dons directs, 79 associations ont bénéficié de 20 947 produits redistribués, soit presque le double de l'année précédente.

Parmi les plus significatifs :

- 01 **Respire** : 15 926 déodorants redistribués à 18 associations
- 02 **Bouygues** : 1 250 téléphones et forfaits distribués à 31 associations
- 03 **Make Up For Ever** : 738 produits distribués à 2 associations
- 04 **Calicéo** : 240 places de spa distribuées à 5 associations

Au-delà des produits d'hygiène et de soin, le soutien matériel permet aussi aux femmes accompagnées d'accéder à la culture. Grâce au don d'Alexandra Cardinale, ancienne danseuse du Ballet de l'Opéra de Paris, aujourd'hui productrice et directrice artistique, 239 places pour le spectacle Carmen du Ballet Julien Lestel au Théâtre Libre à Paris ont été offertes aux associations. Un geste qui compte, comme en témoignent les associations bénéficiaires :



1 054 063

produits
redistribués

Le don de téléphone : un outil d'émancipation

Pour une femme en situation de précarité ou de violence, un téléphone c'est un accès aux démarches administratives, à la recherche de logement, au maintien du lien avec ses proches.

C'est pourquoi Bouygues Telecom s'est engagé aux côtés de la Fondation des Femmes : via l'opération « Le don de giga », les clients de l'opérateur donnent gratuitement un giga symbolique chaque mois, converti ensuite en smartphones et forfaits distribués aux associations.

« Notre bénéficiaire a énormément apprécié cette sortie. L'expérience a été très positive, tant sur le plan de l'organisation que de la qualité de la représentation, à la fois accessible et enrichissante. »

Du Pain et Des Roses

Le reste des produits redistribués sont collectés lors des deux grandes collectes nationales de produits organisées par la Fondation des Femmes en partenariat avec le Groupe Casino, dans les magasins Monoprix partout en France.

Ces opérations mobilisent des milliers de bénévoles pour collecter des produits d'hygiène et des produits menstruels, redistribués aux femmes grâce aux associations féministes de terrain.

La collecte #MamanEnfants

Dédiée aux mères en situation de précarité et à leurs enfants, cette collecte a eu lieu les 13 et 14 juin 2025.

Grâce à la mobilisation de 1 615 bénévoles dans 80 magasins, 466 850 produits ont pu être collectés, au profit de 98 associations.

Les produits collectés en priorité sont les gels douches et savons, shampoings, dentifrices et brosses à dents, déodorants mais également les couches et lingettes bébés.

Ces dons de particuliers en magasin représentent l'équivalent de 550 776 €.

« Un grand merci à toute votre équipe pour cette mobilisation. Cette collecte va nous être fort utile dans la conception de nos kits d'hygiène mensuels ».

La Toile

« C'était très bien organisé, avec les cartons déjà triés pour chaque association. Comme chaque année, nous sommes reparties le coffre plein et prêtes pour redistribuer aux femmes qui en ont besoin! »

Planning Familial 14

La collecte Règles de Survie avec Règles Élémentaires

Organisée chaque année en partenariat avec l'association Règles Élémentaires, cette collecte lutte contre la précarité menstruelle. En 2025, elle a mobilisé 1 004 bénévoles dans 71 magasins, au profit de 119 associations et permis de collecter 566 180 produits.

Les produits collectés en priorité sont les serviettes hygiéniques.

« Une collecte essentielle, menée avec cœur et efficacité. J'ai été ravie de contribuer à cette cause encore trop peu visible. À refaire sans hésiter. »

Une bénévole à Vannes





ABRITER : OFFRIR UN TOIT POUR SE RECONSTRUIRE

Abri d'urgence :
Un hébergement
immédiat pour les
femmes en danger

Le programme Abri d'urgence permet aux associations de réserver gratuitement des chambres d'hôtel du groupe Accor pour mettre à l'abri des femmes victimes de violences et leurs enfants, dès le soir même. Face à la saturation des dispositifs d'hébergement d'urgence classiques, il offre une réponse rapide, digne et sécurisée aux femmes dans les situations les plus urgentes, en lien avec les structures expertes qui assurent l'accompagnement.

Les derniers mois de l'année 2025 ont été marqués par une forte hausse des réservations de nuitées de mises en sécurité du fait de la saturation des dispositifs et d'une sortie pérenne plus complexe.

En 2025, 49% de nuitées supplémentaires ont ainsi été réservées par les associations par rapport à 2024.

Comme en témoigne le rapport de la Fondation des Femmes, *6 ans après le Grenelle, une démobilitation inquiétante*, les places d'hébergement pour les femmes victimes de violences et leurs enfants restent largement insuffisantes en nombre et en qualité alors qu'elles sont cruciales pour permettre aux femmes de partir durablement de l'endroit où elles subissent des violences.

915
personnes mises
en sécurité

dont
543 femmes
372 enfants

6 469
nuitées
financées

+49 %
/2024

121
associations
utilisatrices

dont les
associations
de la Fédération
Nationale Solidarité
Femmes, Mouvement
du Nid, Pow'her,
Ikambere, etc.

« Le dispositif Abri d'Urgence a eu un impact déterminant sur notre capacité à protéger et accompagner rapidement des femmes et enfants en situation de vulnérabilité extrême. »

Ikambere,
association bénéficiaire du programme

Témoignage :

Mme Z, sans papiers, mère d'un nourrisson de cinq mois. Son mari la menaçait de la dénoncer aux autorités pour son statut administratif et de lui retirer son enfant. Grâce à Abri d'Urgence, Ikambere a pu la mettre en sécurité, organiser le déménagement de ses affaires et l'orienter vers une solution temporaire, lui permettant de retrouver calme et sécurité.

En parallèle, l'équipe de la Fondation des Femmes et le groupe Accor se sont mobilisés pour former les hôteliers à la détection et à la réaction face aux situations de violences en partenariat avec le Collectif Féministe Contre le Viol et en rédigeant une fiche pédagogique dédiée.

Le Refuge des Audacieuses : Un parcours de reconstruction pour des femmes en exil

Le Refuge des Audacieuses offre un hébergement sécurisé et un accompagnement global à des femmes lesbiennes exilées, doublement exposées aux risques de persécutions en raison de leur genre et de leur orientation sexuelle. Géré en partenariat avec l'association Les Bienvenues et leur réseau Les Lesbiennes Dépassent les Frontières, le dispositif s'articule autour de deux lieux de vie confidentiels : un appartement mis à disposition par le Crédit Municipal de Paris, et une maison en Île-de-France.

En 2025, 9 femmes ont été hébergées au Refuge des Audacieuses, pour des durées de quelques semaines à plus de 18 mois, adaptées à la situation de chacune. Toutes bénéficient d'un accompagnement individualisé, condition essentielle pour stabiliser leur situation et engager un parcours d'insertion.

Les parcours témoignent de la complexité des situations : 3 femmes ont quitté le dispositif en 2025 après avoir obtenu leur statut de réfugiées, pour accéder à un logement ou un hébergement stable. 6 autres sont encore en cours de procédure et continuent d'être accompagnées.



ABRI D'URGENCE

LAO Pow'Her : accompagner les jeunes femmes victimes de violences

Les femmes de 15 à 25 ans sont les premières victimes de violences sexistes et sexuelles, mais les dernières à solliciter de l'aide : elles ne représentent que 11 % des appels au 3919 et 10 % des bénéficiaires des structures spécialisées. Peu de structures sont capables de les suivre spécifiquement sur le long terme. C'est la mission du LAO Pow'Her, situé à Bagnolet : accompagner dans la durée les jeunes femmes qu'il accueille, à travers des groupes de parole, un suivi psychologique individualisé, un accompagnement juridique et administratif, et un soutien social et éducatif.

Mais accompagner sans mettre à l'abri ne suffit pas. 86 % des jeunes femmes accueillies demandent une mise en sécurité immédiate, et les solutions d'hébergement d'urgence restent très limitées pour les femmes isolées. Au moment où une jeune femme est prête à quitter un environnement violent, une solution concrète doit pouvoir lui être proposée.

C'est là qu'intervient le programme Abri d'urgence de la Fondation des Femmes : en 2025, il a permis au LAO de réserver rapidement des nuitées d'hôtel sécurisées, offrant aux jeunes femmes un espace pour se poser et envisager la suite dans de meilleures conditions.

Cité Audacieuse : Un lieu unique au service des droits des femmes

Inaugurée en 2020 dans une ancienne école primaire mise à disposition par la Ville de Paris, la Cité Audacieuse est le premier lieu en France entièrement dédié aux droits des femmes. Sur 1 000 m² au cœur de Paris, associations, militantes, citoyennes et citoyens se retrouvent, travaillent et agissent ensemble autour de bureaux, d'espaces de réunion, d'un studio de podcast, de salles de permanences et d'un café associatif ouvert à toutes et tous.

En 2025, la Cité a poursuivi son développement sur trois fronts.

Un bâtiment rénové pour mieux accueillir

Dans la continuité des aménagements engagés en 2024, d'importants travaux ont été menés pour améliorer les conditions d'accueil et de travail. La remise en état du bâtiment s'est accompagnée d'un renforcement de la sécurité et de la maintenance générale, garantissant un cadre plus sûr et plus fonctionnel pour l'ensemble des usagères et usagers.

L'installation d'un jardin écoféministe vient également enrichir le lieu, en proposant un espace extérieur cohérent avec les valeurs portées par la Cité.

20 000
personnes
accueillies

39
associations
hébergées

357
événements
organisés

115
podcasts
enregistrés



Un accueil renforcé pour les femmes et les associations

L'année 2025 a marqué la relance des permanences d'accueil et la tenue de différents groupes de parole autour des violences, de l'inceste ou encore de la parentalité féministe, dans le Bureau d'Accueil et d'Orientation (BAO) et le Pavillon rénové en 2024. Ces espaces, mis à disposition gratuitement auprès d'associations spécialisées, permettent d'accueillir les femmes victimes de violences dans de bonnes conditions.

La mise en place de formations régulières en interne à l'équipe de la Fondation des Femmes renforce la capacité d'orientation pour les femmes victimes de violences qui viendraient chercher de l'aide à la Cité Audacieuse malgré le fait qu'il ne s'agisse pas d'une structure d'accompagnement.

Les Audacieuses Café ont continué à diversifier leur programmation en 2025 pour accueillir toujours plus de public.

« La Cité nous a permis de nous ancrer encore plus dans le territoire parisien et de nous sentir légitimes sur nos questions. C'est un espace précieux qui apporte soutien et ancrage. »

LOBA



Festival écoféministe : faire dialoguer luttes féministes et environnementales

Du 22 au 30 septembre 2025, la Fondation des Femmes a créé à la Cité Audacieuse le premier festival écoféministe de cette envergure à Paris. Pendant neuf jours, « Celles qui sèment » a réuni 630 participantes et participants (activistes, chercheuses, artistes et citoyennes) pour explorer les liens entre féminisme et écologie : comment l'oppression des femmes et la destruction du vivant partagent les mêmes racines, et comment les femmes sont au cœur des actions pour un futur plus juste.

Au programme : tables rondes, ateliers participatifs, performances artistiques et soirées festives. Parmi les temps forts : une soirée sur le féminisme et le climat avec Sandrine Rousseau, Rokhaya Diallo, Adélaïde Bon et d'autres spécialistes ; une rencontre sur les perspectives féministes dans l'agriculture avec Terre de Liens et la Fondation RAJA ; et une programmation autour des savoirs des femmes des outremer dans le jardin écoféministe porté par l'association En Terre Indigène. L'ensemble des événements était gratuits et ouverts à tous les publics.

« Dans ce contexte politique difficile, la Cité est un vrai havre de paix et de sororité, qui renforce le moral des troupes ! Ensemble, on se sent plus fortes ! »

Collectif 50/50

Une communauté qui s'agrandit

La dynamique collective de la Cité s'est poursuivie avec l'accueil de nouvelles associations résidentes, parmi lesquelles Osez le Féminisme, la Coalition Internationale pour la Maternité de Substitution, Puissance de Femmes ou encore Féministes contre le cyberharcèlement.

En parallèle, l'espace de coworking nomade a continué de se développer, avec 23 associations accueillies en 2025. Cette diversité d'acteurs renforce les synergies, favorise les coopérations et contribue à faire de la Cité un véritable écosystème engagé.

La liste complète des associations bénéficiaires des espaces et services de la Cité Audacieuse figure en annexe du rapport.

Les Lieux Audacieux : Essaimer un modèle pour faire rayonner l'égalité partout en France

Forte de l'impact de la Cité Audacieuse à Paris, la Fondation des Femmes a engagé en 2024 une nouvelle dynamique : labelliser, soutenir et connecter des lieux engagés localement pour les droits des femmes. En 2025, ce réseau a pris vie sur le territoire à travers 7 lieux labellisés.

Chaque Lieu Audacieux est un espace partagé au service des associations locales : lieu d'accueil, de mutualisation, de formation et de mobilisation. En intégrant le réseau, chaque structure bénéficie d'un soutien financier, d'un accès à un réseau de mécènes en soutien matériel, d'un partage d'ingénierie et d'une identité commune qui les inscrit dans une dynamique nationale.

Maison des Femmes de Sarcelles Val-d'Oise

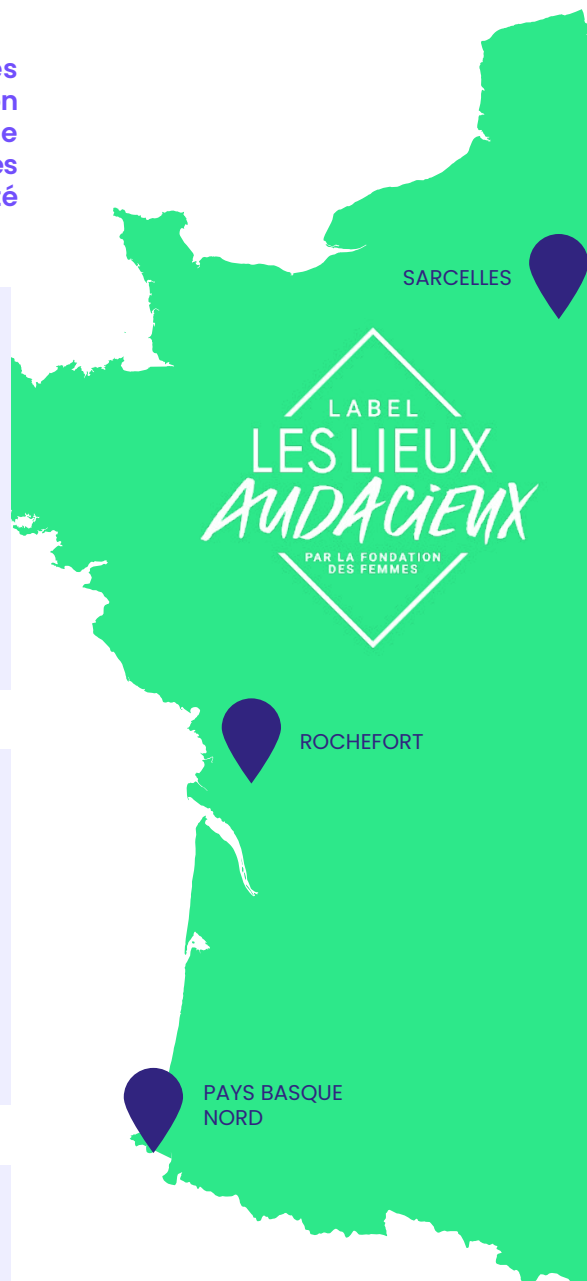
Ouverte en février 2025, la Maison des Femmes de Sarcelles propose sur 650 m² un accompagnement global des femmes victimes de violences, de l'accueil à l'autonomie. Des permanences d'associations spécialisées, des permanences juridiques, une boutique solidaire, des cours de sport, de langues et des ateliers socio-esthétiques y coexistent pour offrir un lieu de vie, de répit et de reconstruction. En 2025, 203 femmes ont été accueillies.

Maison de l'Égalité de Rochefort Charente-Maritime

Portée par la Ville de Rochefort et son CCAS, la Maison de l'Égalité femmes-hommes est un lieu ressource ouvert à toutes et tous : expositions, projections-débats, égalithèque, animations pédagogiques, permanences d'associations spécialisées et accompagnement des professionnel·les sur les enjeux d'égalité. Elle réunit le CIDFF, Altea Cabestan, France Travail et le SPIP, et a accueilli 2 088 personnes en 2025.

Maison des Femmes Emazteen Etxea Pays Basque Nord

Première Maison des Femmes du Pays Basque nord, inaugurée en octobre 2024 à Urrugne, elle a pour ambition de créer des espaces collectifs de rencontre, de partage et de mobilisation pour favoriser l'émancipation et l'autonomie des femmes, dans un territoire majoritairement rural encore peu couvert par les dispositifs d'accompagnement. L'association vise à se développer sur les 10 pôles de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque. En 2025, 284 femmes ont été accueillies.



Maison des Femmes de Nancy Meurthe-et-Moselle

Inaugurée le 25 novembre 2025, la Maison des Femmes de Nancy réunit quatre associations — la Maison des Femmes de Nancy, le CIDFF, ARELIA et France Victimes 54 — qui proposent un accueil global aux femmes victimes de violences et leurs enfants grâce à un espace de sensibilisation, un accueil de jour et deux appartements de mise à l'abri d'urgence. Entre novembre et décembre 2025, 200 femmes ont été accueillies.

« La subvention de la Fondation des Femmes nous a permis d'être accueillantes et efficaces dès notre démarrage. Nous pouvons ainsi facilement accueillir des actions de sensibilisation et porter haut les messages d'égalité et de lutte contre les violences. »

Maison des Femmes de Nancy

Maison des Femmes pour l'Égalité de Besançon — Doubs

Portée par le CIDFF du Doubs et Solidarité Femmes Besançon, la structure était en phase de préfiguration tout au long de 2025, mobilisant les partenaires fondateurs — FR CIDFF BFC, le CICS, le CHU de Besançon, le Mouvement du Nid et Femmes Égalité Emploi. Le lieu a ouvert physiquement en mars 2026.

« Le label "Lieu Audacieux" apporte de la visibilité et de la légitimité à notre projet. Pour une structure encore en construction comme la nôtre, participer aux séminaires a été incroyablement formateur et encourageant — partager nos difficultés, nos solutions, nos regards croisés est un outil indispensable. »

Maison des Femmes pour l'Égalité de Besançon

Maison des Audacieuses Annecy

Dernier arrivé dans le réseau, le Café des Audacieuses à Annecy combine café associatif, espace de coworking inclusif, ludothèque, médiathèque engagée et une programmation culturelle. Dans ce lieu amené à devenir un espace encore plus ambitieux suite à l'attribution d'un bâtiment entier par la ville d'Annecy, sont accueillies conférences, projections, ateliers, expositions. Conçu comme un lieu repère féministe, bienveillant et accessible à toutes et tous, il ouvrira ses portes prochainement.

25 Gisèle Halimi Clermont-Ferrand — Puy-de-Dôme

Porté par la Ville de Clermont-Ferrand sur 743 m², ce lieu de référence pour toutes les femmes réunit le Planning Familial 63, le CIDFF 63, A.V.E.C – France Victimes 63 et la Mission Égalité des droits. Labellisé début 2025, il a accueilli 8 424 personnes sur l'année.

« Grâce au soutien de la Fondation des Femmes, le 25 Gisèle Halimi a pu renforcer la qualité de son accueil et la sécurité des femmes accompagnées : amélioration des espaces, réponse à des besoins urgents et formation des équipes. »

25 Gisèle Halimi

ELLES DÉMÉNAGENT : ACCOMPAGNER VERS UN NOUVEAU DÉPART

Incubé par la Fondation des Femmes depuis 2022, *Elles Déménagent* est un programme innovant et essentiel pour accompagner les femmes victimes de violences dans une étape décisive : le départ du domicile. Il a pour objectif de déployer à l'échelle nationale une solution de déménagement gratuit et sécurisé développée par l'association *Une Voix Pour Elles*.

En coordination avec les associations locales d'accompagnement des femmes victimes de violences, les 7 associations du réseau *Elles Déménagent* évaluent la situation et apportent une aide matérielle et logistique aux femmes victimes de violences et à leurs enfants : transfert des effets personnels, stockage en attendant de trouver un logement pérenne, fourniture de meubles et de matériel de première nécessité, réaménagement dans le logement définitif.

Cet accompagnement est décisif pour limiter les retours aux foyers violents. Un rapport d'impact mené par le cabinet Koreis en 2024 le confirme : 6 mois après leur déménagement, 98 % des femmes accompagnées n'étaient pas retournées vivre avec l'auteur des violences.

EN 2025

590

déménagements
réalisés

+17 %
/2024

1 511

bénéficiaires

569 femmes
et **942** enfants

2 560

bénéficiaires

aide
matérielle

3

nouveaux
départements

Rhône,
Pas-de-Calais,
Vaucluse

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE ACTUELLE

2025 :

ÉTENDRE LE RÉSEAU,
ALLER VERS LES TERRITOIRES RURAUX

+3

nouveaux
départements en 2025 :
le Rhône, le Pas-de-Calais et le Vaucluse.

Nouvelle Route Pas-de-Calais

Lancée en septembre 2025 en présence de la Préfecture du Pas-de-Calais, cette phase pilote portée par le Secours Populaire et l'association La Vie Active a déjà réalisé ses premiers déménagements depuis le lancement.



Territoire de Béthune

LA VIE ACTIVE
Humaniste et Fraternelle

SOLIMOVE

Solidarité Femmes Beaujolais – Rhône

Intégrée au réseau en juillet 2025 sur un territoire majoritairement rural, l'association a réalisé 17 déménagements en moins de six mois pour 17 femmes et 25 enfants, acquis un fourgon et constitué une brigade de bénévoles dédiée.

Territoire de Beaujolais

SOLIDARITÉ FEMMES BEAUJOLAIS

Lyon



Un réseau qui se consolide

2025 a été une année de structuration pour l'ensemble du réseau : mise en place d'un outil de gestion des déménagements partagé entre toutes les associations, renforcement et formation lors de deux jours de réunion réseau avec la participation exceptionnelle d'une association canadienne venue partager ses pratiques.

une voix pour elles

Une Voix Pour Elles
tête de réseau
et en charge de
l'essaimage.

Une Voix Pour Elles – Vaucluse

L'association a ouvert une nouvelle antenne, couvrant ainsi désormais tous les départements de la région Provence Alpes Côte d'Azur.

une voix pour elles
TU N'ES PAS SEULE

La Réunion



Zones couvertes en 2025



AXE 02

ASSURER L'ACCÈS À LA JUSTICE ET À L'ÉGALITÉ DES DROITS POUR TOUTES LES FEMMES

En 2025, l'action de la Fondation des Femmes s'est articulée autour de deux grands objectifs : l'accès à la justice des femmes victimes de violences, en particulier sexuelles, et l'émancipation économique des femmes.

Ces deux enjeux peuvent sembler éloignés. Ils sont pourtant indissociables : l'autonomie économique est une clé d'indépendance et d'émancipation pour les victimes de violences. C'est cette conviction qui dirige nos priorités, pour faire avancer les droits de toutes.

La Fondation des Femmes agit à plusieurs niveaux. Au niveau individuel, auprès des femmes, pour les aider à obtenir justice. Au niveau collectif : en 2025, les avocates de la Force Juridique ont accompagné 45 associations féministes. Au niveau sociétal enfin, pour faire progresser les droits de toutes. À travers les contentieux stratégiques, la Fondation cherche à faire évoluer le droit dans la tradition de Gisèle Halimi, en utilisant les tribunaux comme des caisses de résonance.





Elle est le témoin d'une justice qui laisse trop souvent les victimes dans l'errance, comme dans les affaires de l'industrie pornographique ou du ministère de la Culture.

La Fondation des Femmes agit par son plaidoyer, auprès des pouvoirs publics et des décideurs. En 2025, elle a remporté une belle victoire d'union intergénérationnelle : faire voter la première loi mémorielle féministe de France, et peut-être du monde, pour reconnaître le préjudice subi par les femmes avant la légalisation de l'avortement en 1975. Mais nos plaidoyers sont aussi des sonnettes d'alarme, face à une impunité persistante et à des féminicides conjugaux qui ne reculent pas.

photo : Laurie Biscaglia

Floriane Volt

**Directrice des affaires
publiques et juridiques**

AU NIVEAU INDIVIDUEL : DROITS POUR TOUTES, SOUTIEN ET PROTECTION DES VICTIMES

en 2025

277

femmes ont bénéficié
de ces différents
dispositifs

La Fondation des Femmes agit au plus près des besoins des femmes victimes de violences ou de discriminations en leur apportant un accompagnement juridique direct. Grâce à la Force Juridique, les femmes peuvent accéder à des conseils d'avocates bénévoles, bénéficier d'une prise en charge de leurs frais de justice ou encore être soutenues dans des procédures complexes.

Les permanences juridiques à la Cité Audacieuse

Chaque mois, la Force Juridique organise des permanences juridiques gratuites dédiées aux violences, à la Cité Audacieuse, en partenariat avec le Barreau de Paris Solidarité. Ces permanences permettent à des femmes victimes de rencontrer une avocate spécialisée, d'être informées de leurs droits et d'être orientées vers les procédures adaptées à leur situation. En 2025, 15 permanences ont été organisées.

Le programme *Elles'Angels* : prise en charge des frais de justice

Accéder à la justice a un coût. Les frais d'avocat s'accumulent rapidement et toutes les femmes ne bénéficient pas de l'aide juridictionnelle. Pour y répondre, la Force Juridique coordonne le programme *Elles'Angels*, en partenariat avec AXA : sur demande des associations qui accompagnent des femmes victimes, la Force Juridique instruit les dossiers et permet une prise en charge financière pouvant aller jusqu'à 2 500 € par dossier.

En 2025, 35 femmes ont bénéficié de ce dispositif, pour un total de 62 400 € de frais couverts. Les dossiers concernaient principalement des violences au travail, des violences conjugales et des victimes de proxénétisme.



AU NIVEAU COLLECTIF : RENFORCER LES ACTEURS ENGAGÉS ET SOUTENIR LEURS ACTIONS JURIDIQUES

Les associations féministes font face à des défis juridiques complexes (contrats de travail, droits d'auteur, procédures contentieuses, structuration associative) pour lesquels elles n'ont ni le temps ni les moyens de se former. La Force Juridique leur apporte un soutien gratuit et sur mesure, en mobilisant ses avocates et juristes bénévoles directement au service des structures de terrain.

En 2025, des missions d'accompagnement ont été réalisées auprès de 45 associations féministes : des grandes fédérations nationales comme le Planning Familial, le Mouvement du Nid ou Osez le Féminisme, aux structures locales comme Ikambere, Clasches ou Règles Élémentaires. Les interventions couvrent un spectre large : droit du travail, propriété intellectuelle, droit pénal, droit associatif, fiscalité et mécénat.

Ce soutien pro bono représente un double impact : il sécurise juridiquement les associations, et leur libère du temps pour se concentrer sur ce qu'elles font le mieux, accueillir et accompagner les femmes.

45

**missions
d'accompagnement**
réalisées auprès
d'associations
féministes



AU NIVEAU SOCIÉTAL : FAIRE ÉVOLUER LES LOIS ET LES MENTALITÉS

Au niveau sociétal, la Fondation des Femmes agit pour transformer durablement le cadre législatif et faire progresser les droits des femmes à grande échelle. Grâce à sa Force Juridique, elle mène des actions de plaidoyer de long terme, soutient les mobilisations collectives, porte des contentieux stratégiques pour faire évoluer la loi et les politiques publiques, et produit des analyses et des recommandations.

Plaidoyer : soutien aux mobilisations collectives

En 2025, la Fondation des Femmes a intensifié son travail de plaidoyer pour peser sur les décisions politiques et législatives. Aux côtés d'autres organisations féministes, elle a porté plusieurs enjeux structurants dans le débat public, avec des résultats concrets.

Une victoire historique : la réhabilitation des femmes condamnées pour avortement avant 1975

Le 18 décembre 2025, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une loi réhabilitant les femmes injustement condamnées pour avortement avant la loi Veil. Cette loi mémorielle reconnaît officiellement les atteintes et souffrances causées par la législation qui pénalisait l'IVG, et permet à l'histoire intime de ces femmes de rejoindre la grande Histoire en cette année marquant les 50 ans de la loi Veil.

Cette victoire est le résultat d'un travail de plaidoyer de long terme, auquel la Fondation a contribué en remettant ce sujet à l'agenda politique, notamment à travers une tribune collective réunissant historiennes et personnalités engagées, parmi lesquelles Annie Ernaux, Michelle Perrot et Christelle Taraud. Elle s'inscrit dans une démarche plus large de reconnaissance des droits et de la mémoire des femmes.



CLAUDINE MONTEIL ET CHRISTELLE TARAUD,
ACCOMPAGNÉES DE FLORIANE VOLT
ET FAUSTINE GARCIA DE LA FONDATION DES
FEMMES, DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE
POUR CÉLÉBRER CETTE VICTOIRE HISTORIQUE.

Une proposition de loi intégrale contre les violences sexuelles déposée à l'Assemblée nationale

Le 24 novembre 2025, à la veille de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, une proposition de loi intégrale contre les violences sexuelles a été déposée à l'Assemblée nationale par une coalition transpartisane de député·es. Ce texte est l'aboutissement d'un travail collectif inédit : plus de 150 organisations féministes et enfantistes, dont la Fondation des Femmes, ont travaillé aux côtés d'expertes et de responsables politiques pour formuler plus de 140 propositions concrètes visant à transformer en profondeur les politiques publiques de lutte contre les violences sexuelles.

Le texte final, fort de 70 articles, propose de réformer le système judiciaire, renforcer la prévention et mieux protéger les victimes, en particulier les enfants. Il a été déposé et attend désormais d'être inscrit à l'ordre du jour pour être discuté et voté.

La défiscalisation des pensions alimentaires : un combat qui continue

Après une séparation, le niveau de vie des mères chute en moyenne de 24 %, et 46 % des enfants vivant seuls avec leur mère sont pauvres. Pour y répondre, la Fondation des Femmes s'est mobilisée pour faire adopter la défiscalisation des pensions alimentaires dans le cadre du projet de loi de finances 2025. Une pétition lancée en mai a recueilli plus de 40 000 signatures. Un amendement a été adopté à l'Assemblée nationale — prévoyant que les pensions reçues ne soient plus imposées comme un revenu, jusqu'à 4 000 € par enfant et par an — mais n'a pas été conservé au Sénat. En 2026 la Fondation reste mobilisée pour faire aboutir cette avancée.

Alerter sur les budgets : défendre le programme 137

Tout au long de l'année, la Fondation des Femmes a interpellé les parlementaires sur l'insuffisance des moyens consacrés à la lutte contre les violences faites aux femmes, notamment dans le cadre de l'examen du programme 137 (la ligne budgétaire de l'État dédiée à l'égalité entre les femmes et les hommes, qui finance directement les associations de terrain). Amendements budgétaires, alertes documentées, auditions au Sénat et à l'Assemblée nationale, la Fondation a porté un message constant : la lutte contre les violences ne peut pas être une variable d'ajustement budgétaire.

Six ans après le Grenelle : une démobilisation inquiétante

En décembre 2025, la Fondation des Femmes a publié un rapport dressant le bilan du Grenelle des violences conjugales. Le constat est sans appel : six ans après cette mobilisation inédite, les féminicides repartent à la hausse avec 107 femmes tuées en 2024, soit +11 % par rapport à 2023. Parmi elles, 47 % avaient déjà signalé des violences aux forces de l'ordre. Les dispositifs existent, mais le manque de pilotage coordonné, les moyens structurellement insuffisants et la démobilisation budgétaire récente empêchent de sauver des vies. Le budget de l'État consacré à la lutte contre les violences reste à 184 millions d'euros, quand la Fondation estime qu'il en faudrait au moins 2,6 milliards. Le 25 novembre, la Fondation est intervenue à l'Assemblée nationale lors d'une table ronde pour présenter ces conclusions.

Pour une Journée mondiale contre les féminicides

Le 6 décembre 2025, la Fondation des Femmes a publié une tribune appelant à la création d'une Journée mondiale contre les féminicides et d'un Observatoire national indépendant, co-signée avec d'autres organisations féministes. L'objectif : produire des données fiables, évaluer les politiques publiques et mieux protéger les victimes.

Une expertise reconnue au plus haut niveau

Tout au long de 2025, la Fondation des Femmes a été régulièrement auditionnée par les pouvoirs publics (au Sénat et à l'Assemblée nationale) sur des sujets aussi variés que le traitement des violences sexuelles, le financement du secteur associatif, la régulation des contenus en ligne ou l'accompagnement des victimes. Ces interventions témoignent de la reconnaissance de son expertise dans le débat public et de son rôle croissant comme interlocutrice des décideurs politiques.



Contentieux stratégiques : faire avancer le droit et protéger les victimes

Au-delà de l'accompagnement individuel, la Force Juridique s'engage dans des contentieux emblématiques pour faire progresser les droits des femmes dans la jurisprudence.

Ces affaires ne concernent pas seulement les victimes directes : elles visent à établir des précédents juridiques, à combler les angles morts de la loi, et à peser sur les pratiques institutionnelles. Ce sont des procédures qui durent des années, parfois une décennie, mais qui peuvent transformer durablement la façon dont la justice traite les violences faites aux femmes.

En 2025, plusieurs affaires suivies de longue date par la Fondation des Femmes ont franchi des étapes décisives.

L'affaire du ministère de la Culture : soumission chimique

Depuis plusieurs années, la Force Juridique accompagne les victimes d'un ancien haut fonctionnaire du ministère de la Culture, mis en cause pour avoir administré des substances diurétiques à plus de 280 femmes entre 2009 et 2018, certaines ayant également été photographiées à leur insu. En 2025, ce sont plus de 50 victimes qui bénéficient d'un accompagnement pro bono, à la fois devant le juge administratif et dans la procédure pénale en cours. Une étape importante a été franchie : le Tribunal judiciaire a appelé les victimes à se constituer parties civiles, en vue d'une possible clôture de l'instruction fin 2026.

L'industrie pornographique : *French Bukkake et Jacquie et Michel*

La Force Juridique est mobilisée depuis plusieurs années aux côtés de trois associations (Osez le Féminisme !, le Mouvement du Nid et Les Effrontées) pour structurer la défense collective de plus de 60 femmes ayant témoigné de violences graves dans le cadre des enquêtes *French Bukkake* et *Jacquie et Michel* : viols, proxénétisme aggravé, actes de torture et barbarie en bande organisée. Cette démarche, inédite en France, vise à établir un précédent juridique contre un système pornocriminel et à révéler les dérives systémiques d'une industrie encore largement impunie. L'instruction se poursuit en 2025.





L'affaire Milly : viol en réunion à Champigny-sur-Marne

En 2021, Milly, une jeune femme de 18 ans, a été violée en réunion dans une cité de Champigny-sur-Marne par plusieurs garçons de son quartier, dont certains mineurs. Une affaire particulièrement grave, qui a mis en lumière la réalité des violences sexuelles commises entre mineurs et les défis que pose leur traitement judiciaire, entre obligation de protéger la victime et nécessité de juger des auteurs eux-mêmes mineurs au moment des faits.

La Fondation des Femmes a soutenu le Collectif Féministe Contre le Viol, constitué partie civile au procès, et une avocate de la Force Juridique est intervenue pour assurer sa représentation juridique. Un accompagnement essentiel pour cette affaire médiatique où la jeune fille, particulièrement exposée, se serait en plus retrouvée seule face à une partie de ses agresseurs du fait du huis clos permis par la procédure devant le tribunal pour enfants. En 2025, le tribunal pour enfants de Créteil a rendu son verdict : deux des auteurs condamnés à 10 ans de prison, un troisième à 6 ans pour complicité. Trois autres comparaitront ultérieurement devant la cour d'assises des mineurs.

Protéger la mémoire des victimes de féminicides

Un homme condamné pour féminicide a tenté de faire effacer sa condamnation de l'espace public numérique en demandant son déréférencement sur Google. La Force Juridique est intervenue aux côtés de l'Union Nationale des Familles de Féminicides pour s'y opposer, et a obtenu gain de cause. Le Tribunal judiciaire de Créteil a estimé que le droit du public à l'information devait primer.

Cette décision va bien au-delà de l'affaire elle-même. Depuis 2019, la Fondation des Femmes défend que la médiatisation des féminicides est un levier de transformation politique et sociale : elle déclenche le débat public sur les défaillances institutionnelles, encourage les femmes victimes à parler, et contraint les pouvoirs publics à réagir. Effacer ces condamnations de l'espace numérique, c'est rendre invisibles les victimes une seconde fois. Le requérant a fait appel d'une partie de l'arrêt.

La condamnation de la France par la CEDH pour le viol conjugal

Depuis plusieurs années, la Fondation des Femmes finance et soutient le Collectif Féministe Contre le Viol dans une procédure historique devant la Cour européenne des droits de l'homme. En janvier 2025, la France a été condamnée pour le maintien du "devoir conjugal" dans sa jurisprudence, en ayant prononcé un divorce pour faute au détriment d'une femme, en raison de l'absence des relations sexuelles au sein du couple, une notion qui revenait à nier la possibilité du viol au sein du couple. Or, plus de la moitié des 95 000 viols ou tentatives de viols dont sont victimes les femmes chaque année en France, le sont au sein du couple. Cette condamnation oblige la France à revoir ses pratiques judiciaires et envoie un signal fort : le viol conjugal est un crime à part entière, et aucune relation ne peut en justifier l'impunité. Comme l'indique le Collectif Féministe Contre le Viol : « communauté de vie ne signifie pas communauté de lit ».

Production intellectuelle : mobiliser l'expertise pour transformer les mentalités

Un think tank féministe porté par la Force Juridique

La Force Juridique agit aussi comme un *think tank* féministe : ses membres vulgarisent le droit, publient des analyses, prennent la parole dans les médias et participent aux débats publics. En 2025, la Force Juridique est en cours de refonte pour renforcer encore cette dimension.

La nouvelle stratégie de la Force Juridique à l'horizon 2026 vise à renforcer son efficacité et son impact en structurant davantage le réseau, en fluidifiant les outils et les temps collectifs, et en consolidant son rôle de laboratoire de réflexion féministe. Elle s'appuie notamment sur des comités plus actifs et mieux définis, avec un comité des contentieux qui se réunit tous les deux mois pour mutualiser les retours d'expérience et faire émerger de nouveaux dossiers, un comité scientifique chargé de nourrir la veille, l'analyse et la production d'idées, ainsi qu'un pool de porte-parole mobilisé dans les espaces publics et médiatiques. Cette nouvelle organisation doit permettre de renforcer l'engagement des bénévoles, d'améliorer le suivi des projets et de donner davantage de visibilité aux actions du réseau.

Parmi les temps forts de l'année : la présentation du guide *Santé gynécologique : mes droits, mes choix* lors d'un webinaire en mai, à destination des bénévoles et des mécènes de la Fondation.

Des membres de la Force Juridique ont également pris la parole dans les médias (Sophie Soubiran dans *Libération* sur le devoir conjugal, en écho à la condamnation de la France par la CEDH) et participé à des conférences majeures : sur l'exploitation sexuelle en ligne, le backlash contre les droits des femmes, les entreprises face à la gender fatigue, ou encore la situation spécifique des femmes palestiniennes.

Enfin, la Force Juridique a organisé un temps fort original en partenariat avec le musée d'Orsay : un procès fictif du *Déjeuner sur l'herbe* de Manet, pour interroger le regard porté sur les femmes dans l'histoire de l'art et dans le droit.

Entre 40 et 60 ans,
une femme perd en
moyenne

7 862 €
par an



L'Observatoire de l'émancipation économique des femmes

Créé en 2022 avec le soutien du **Crédit Municipal de Paris**, l'Observatoire de l'émancipation économique des femmes est l'outil de recherche et de plaidoyer de la Fondation sur les inégalités économiques de genre. Chaque note s'appuie sur des données rigoureuses pour rendre visible ce qui reste trop souvent ignoré du débat public : les mécanismes concrets qui appauvrissent les femmes, tout au long de leur vie.

En 2025, deux nouvelles notes ont été publiées.



01 Le coût de la séniorité :

Entre 40 et 60 ans, une femme perd en moyenne 7 862 € par an, soit 157 245 € sur 20 ans. Ce manque à gagner est le fruit d'un double mécanisme : le sexisme et l'âgisme, qui se conjuguent pour exclure progressivement les femmes de la vie économique au moment même où leur expérience et leurs compétences devraient être pleinement valorisées. Carrières discontinues, temps partiel contraint, ménopause ignorée en entreprise, plafond de verre renforcé par l'âge : les femmes de la mi-vie sont les grandes oubliées des politiques publiques.

02 Le coût d'être retraitée :

Les hommes perçoivent des pensions de retraite en moyenne 62 % supérieures à celles des femmes. Loin d'être la récompense d'une carrière, la retraite est le révélateur, et l'amplificateur, de décennies d'inégalités accumulées. Un système hérité d'une vision patriarcale de la famille qui pénalise structurellement les femmes dont les trajectoires professionnelles ont été fragmentées par la maternité, l'aidance et le temps partiel.

Les hommes
perçoivent des
pensions de retraite
en moyenne

62 %

supérieures
à celles des femmes.



Par ses analyses, l'Observatoire nourrit la réflexion des décideurs politiques, des entreprises et de la société civile, et construit, note après note, un plaidoyer documenté pour l'émancipation économique des femmes.

AXE 03

LUTTER CONTRE LES STÉRÉOTYPES ET AMÉLIORER L'IMAGE DES FEMMES DANS LE RESPECT DE LEUR DIVERSITÉ ET DE LEUR DIGNITÉ

Le mouvement #MeToo a retrouvé un nouveau souffle en 2024 et 2025. Les témoignages de Judith Godrèche, Gisèle Pélicot et Adèle Haenel ont mis en lumière l'ampleur des violences sexistes et sexuelles, dénonçant un système où le silence et l'omerta protègent encore trop souvent les agresseurs. Le procès Mazan, en révélant des pratiques systémiques, a agi comme un électrochoc et renforcé l'urgence d'un changement structurel.

Cette prise de conscience a aussi trouvé des relais notamment dans les séries Adolescence et Cantat,

diffusées sur Netflix début 2025, qui ont permis de nourrir un débat public plus structuré, plus informé sur l'emprise, sur les violences et sur leur banalisation.

Mais une dynamique inverse s'est mise en marche. Aux États-Unis, le retour de Donald Trump s'est accompagné d'un recul rapide des droits des femmes : restrictions sur l'avortement, coupes dans les financements pour l'égalité, affaiblissement des politiques de diversité. Dans ce sillage, les idées masculinistes gagnent du terrain en ligne auprès des jeunes hommes : 39 % des hommes estiment désormais que



photo : Laurie Biscaglia

le féminisme menace la place et le rôle des hommes dans la société, un chiffre que le Haut Conseil à l'Égalité qualifie de véritable idéologie, portée en particulier par les réseaux sociaux.

Les droits des femmes n'ont jamais été aussi visibles et la parole des victimes porte plus loin qu'avant. Mais elle rencontre une résistance organisée. C'est précisément dans ce moment de tension que le soutien aux associations féministes prend tout son sens.

C'est là que la Fondation des Femmes joue un rôle irremplaçable. En finançant les associations qui agissent au quotidien, en contribuant à faire reculer les comportements sexistes et en promouvant une représentation des femmes à la hauteur de leur diversité et de leur dignité, elle fait le lien entre la prise de conscience collective et le changement réel. Dans un contexte où les acquis sont fragiles, son indépendance et son ancrage dans le terrain sont une force rare.

Lise Gallard

Directrice de l'engagement

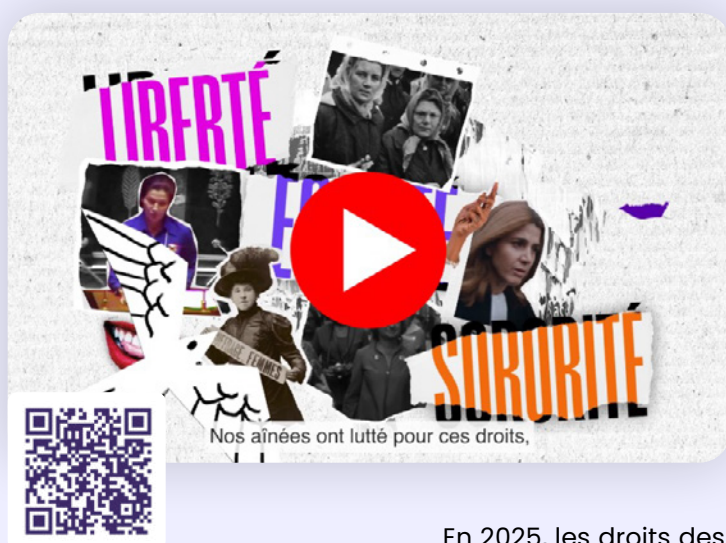
SENSIBILISER

Mobiliser la société via des campagnes de communication et de collecte de fonds impactantes

Chaque année, la Fondation des Femmes lance des campagnes de sensibilisation et de collecte de fonds auprès du grand public. Ces campagnes remplissent un double rôle : faire évoluer les mentalités en rendant visibles la réalité des violences faites aux femmes, trop souvent minimisées, et financer concrètement les associations qui accompagnent les femmes sur le terrain. Depuis sa création en 2016, ce sont plus de 16 millions d'euros collectés et reversés aux projets associatifs grâce à la générosité du public au 31 décembre 2025.

8 mars :

« Tous les droits pour toutes les femmes : parce que l'évidence reste un combat »



Crédits : Agence TBWA
Production motion design : PAT Studio
Voix off : Julie Gayet

En 2025, les droits des femmes et des filles sont menacés, remis en cause et attaqués, en France comme partout dans le monde. C'est dans ce contexte que la Fondation des Femmes a conçu sa campagne du 8 mars : pour rappeler que les droits inscrits dans la loi sont loin d'être une réalité pour toutes les femmes, et que la mobilisation collective est plus nécessaire que jamais. La campagne appelle à transformer l'indignation en soutien concret aux associations qui agissent sur le terrain.

Mai : « Célébrez votre merveilleuse »



Crédits :
Illustrations :
Juliette Poney,
Margot Motin,
Malika Favre
et Marylou Faure

La fête des mères est souvent réduite à un geste symbolique. La Fondation des Femmes a choisi d'en faire un acte de solidarité concrète. Chaque don mensuel mis en place dans le cadre de l'opération permettait d'envoyer à une femme (mère, amie, sœur, collègue) une série de cartes illustrées et une playlist féministe exclusive. Les fonds collectés ont soutenu directement les mères isolées en situation de précarité ou victimes de violences, ainsi que leurs enfants.

Été :

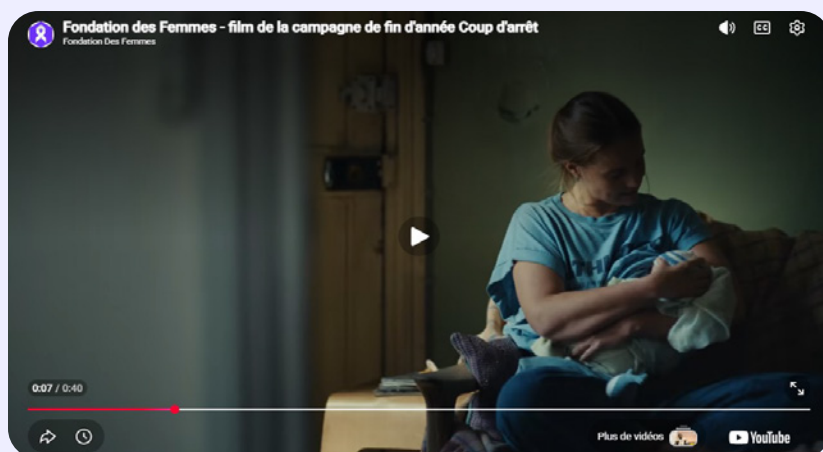
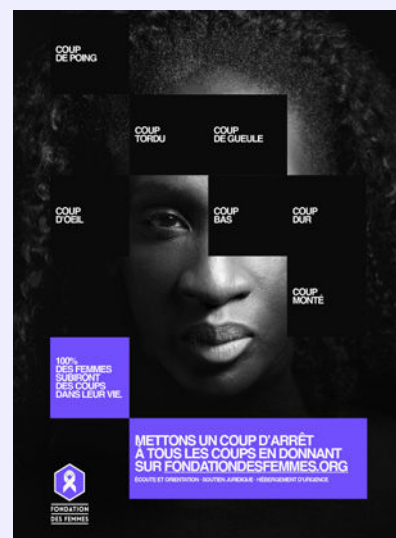
« Quand les vacances riment avec violences »



Concept et création internes.

Les congés estivaux s'accompagnent d'un paradoxe : les violences s'intensifient au moment même où les services d'accompagnement ralentissent. Violences intrafamiliales, mariages forcés et mutilations génitales, harcèlement dans l'espace public, ces trois réalités ont été au cœur de la campagne d'été de la Fondation des Femmes, qui a cherché à maintenir la vigilance et la mobilisation du public pendant une période où ces sujets disparaissent trop souvent de l'agenda médiatique.

25 novembre : « Coup d'arrêt »



Crédits : Agence Les gros mots,
Production La Petite Office et Divines
Réalisation Emma Brandenhorst
Voix off : Muriel Robin
Photographies : Laurie Bisceglia

En 2025, les féminicides repartent à la hausse et les violences sexuelles restent massivement impunies, tandis que les pouvoirs publics se désengagent. C'est dans ce contexte que la Fondation des Femmes a lancé sa campagne « Coup d'arrêt : mettons un coup d'arrêt à toutes les violences faites aux femmes » à l'occasion du 25 novembre.

Dénoncer le sexisme par le verbe : Le Prix Gisèle Halimi

Créé en 2017 par la Fondation des Femmes, le Prix Gisèle Halimi est un concours d'éloquence qui met à l'honneur la parole de celles et ceux qui défendent les droits des femmes par le verbe. Chaque année, huit candidates délivrent un discours de huit minutes devant un jury d'exception et un public engagé.

Le 10 février 2025, la 7^e édition s'est tenue à l'Odéon-Théâtre de l'Europe, devant plus de 700 spectatrices et spectateurs. Sur le thème « Tous les droits pour toutes les femmes », huit candidates ont pris la parole pour dénoncer préjugés sexistes et violences faites aux femmes.

Les huit lauréates de l'édition 2025, récompensées chacune pour la qualité et l'impact de leur prise de parole :

Le jury était présidé par la philosophe Geneviève Fraisse, et composé de Valence Borgia, Florence Creux-Thomas, Alice Augustin, Axelle Jah Njike, Caroline Darian, Anna Roy et Eugénie Tesson. La soirée a été animée par Mahaut Drama, et ponctuée d'une performance musicale de Clara Ysé et Gael Rakotondrabe.

Avec le soutien de l'Odéon – Théâtre de l'Europe, de la Fondation Heinrich-Böll, de LexisNexis et de la MGEN.

- 01 **Rasmina Houmadi Oili**
Prix Gisèle Halimi
« *Le droit de vivre dans la dignité* »
- 02 **Chantal Birman**
Prix Coup de Cœur du jury
« *Le droit de vieillir* »
- 03 **Clara Achour**
Prix Spécial de la Présidente
« *Le droit à la justice* »
- 04 **Lola Favre**
Prix de l'Expression scénique
« *Le droit à la vie numérique* »
- 05 **Fiona Schmidt**
Prix de l'Argumentation – « *Le droit de choisir* »
- 06 **Chirinne Ardakani**
Grand Prix de l'Éloquence
« *Le droit d'exister* »
- 07 **Hadja Idrissa Bah**
Prix de la Détermination – *Le droit des filles* »
- 08 **Yseline Fourtic-Dutarde**
Prix du Plaidoyer féministe
« *Le droit à la vie politique* »

MOBILISER

Les Nuits des Relais :

les courses solidaires pour lutter
contre les violences faites aux femmes

Les *Nuits des Relais* sont les courses solidaires emblématiques de la Fondation des Femmes. Chaque édition réunit des milliers de coureuses et coureurs dans une ambiance festive et engagée : musique live, artistes sur scène, village associatif, formations contre le harcèlement de rue. Les fonds collectés sont intégralement reversés aux associations de terrain qui accompagnent les femmes victimes de violences.

Ce format unique permet de toucher un large public et de créer un moment de rassemblement collectif autour de la lutte contre les violences faites aux femmes.

En 2025, trois éditions ont eu lieu, dont une toute première à Toulouse, rassemblant au total plus de 2 900 participantes et participants et permettant de collecter plus de 283 000 €.

Paris : Place du Louvre, 7^{ème} édition

La capitale a réuni plus de 2 000 coureuses et coureurs à la place du Louvre pour une soirée exceptionnelle. Au programme : un concert de Suzane, une performance de la DJ Louise BSX, un échauffement collectif mené par Julie Pujols et une formation géante contre le harcèlement de rue avec *Stand Up*. Un village associatif réunissant 25 associations soutenues par la Fondation des Femmes a permis aux participant·es d'aller à la rencontre des structures qui agissent au quotidien.

plus de

170 000 €

collectés

Toulouse : Place du Capitole, 1^{ère} édition

En octobre 2025, Toulouse accueillait sa toute première *Nuit des Relais*. Plus de 300 participantes et participants ont répondu présent·es sur la Place du Capitole. La course était animée par Julie Gayet et Emilie Mazoyer, au rythme de la batucada Bloco-daqui et de la DJ Mamelles Bent, avec un échauffement collectif et un village associatif régional.

plus de

40 000 €

collectés

Bordeaux : Place Pey-Berland, 4^{ème} édition

Pour une nouvelle édition, Bordeaux a rassemblé 600 participantes et participants sur la Place Pey-Berland dans une ambiance festive et solidaire. La soirée, animée par Mélanie Sitbon, a mêlé engagement et convivialité : fanfare Brigitte Bordo, échauffement collectif, et un village associatif qui a permis de partir à la rencontre des structures de Nouvelle-Aquitaine soutenues par la Fondation des Femmes.

plus de

73 000 €

collectés



Nos Voix pour Toutes : le grand show solidaire contre les violences faites aux femmes

Le 19 novembre 2025, la Fondation des Femmes a réuni plus de 5 000 personnes à l'Adidas Arena pour la deuxième édition de *Nos Voix Pour Toutes*, concert caritatif unique, entièrement dédié à la lutte contre les violences faites aux femmes. Les bénéfices sont reversés aux associations de terrain qui accompagnent les femmes en situation de précarité et les femmes victimes de violences.

Présenté par Muriel Robin et Anne Le Nen, et porté par la direction artistique de Julie Gayet, Yaël Naïm et Marion Motin. La programmation 2025 a réuni plus de 35 artistes, avec des duos et trios inédits, pour offrir au public des interprétations uniques de titres emblématiques avec la présence de :

plus de
5 000
spectateur·trices



photo : Guirec Coadic
Cyril Moreau / Bestimage

Anne Sila · Barbara Butch · Barbara Pravi · Bilal Hassani · Bruce Toussaint · Camille Berthollet · Christophe Willem · Claudia Tagbo · Ebony · Gaëtan Roussel · I Am Roze · Imany · Jeanne Cherhal · Jennifer Ayache · Jérémy Frerot · Léonie · Lio · Lola Dubini · Lorie · Louane · Mareva Galanter · Marguerite · Marine · Mathilde · Nana Mouskouri · Nikos Aliagas · Noée · Nolwenn Leroy · Sofia Essaïdi · Solann · Styleto · Suzane · Wamen · Youssef Swatt's

334 000
téléspectateur·trices

La soirée a été retransmise le 25 novembre sur TMC, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, devant 334 000 téléspectatrices et téléspectateurs.



photo : Guirec Coadic
Cyril Moreau / Bestimage

PARTAGER ET DIFFUSER LA CULTURE DE L'ÉGALITÉ

Stand Up :
former le plus grand nombre
à réagir face au harcèlement de rue



80 % des femmes déclarent avoir déjà subi du harcèlement sexuel dans l'espace public au cours de leur vie. Pourtant, trop peu de témoins savent comment réagir. *Stand Up* répond à ce constat : en un peu plus d'une heure, cette formation gratuite enseigne la méthode des 5D — cinq façons d'intervenir en toute sécurité, que l'on soit témoin ou victime. Lancé par L'Oréal Paris en partenariat avec l'ONG Right to Be, *Stand Up* est déployé en France par la Fondation des Femmes depuis 2020, grâce à son réseau d'associations partenaires expertes de la prévention contre les violences : En Avant Toute(s), Resonantes et Filactions.

En 2025, 19 076 personnes ont été formées. Le programme *Stand Up* a été déployé dans des festivals, des entreprises, des établissements scolaires, des collectivités, des transports en commun, et jusque sur la scène du concert *Nos Voix Pour Toutes* devant plus de 5 000 personnes.

En 2025

19 076

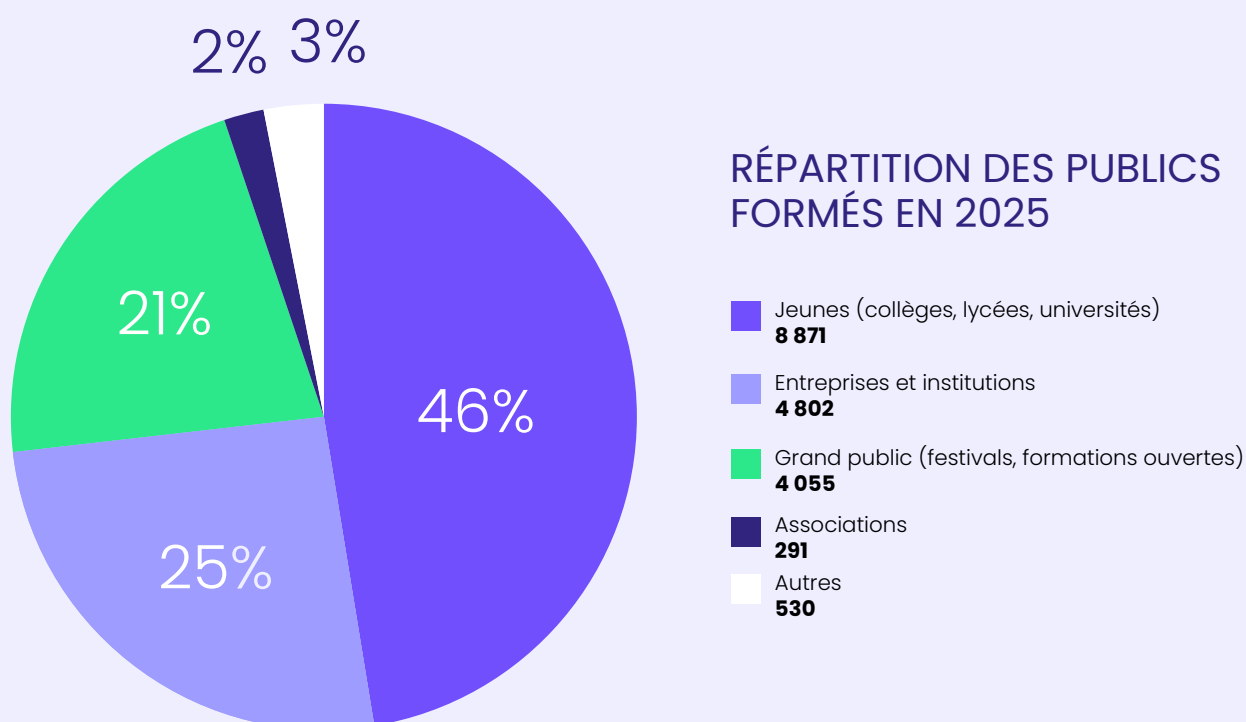
personnes ont été formées

Un programme présent sur le terrain

2025 a été marquée par des formats inédits pour toucher des publics nouveaux. Un bus RATP transformé en centre de formation itinérant a sillonné l'Île-de-France pour former lycéens et passants. À Dijon, une opération similaire a été menée en partenariat avec le réseau de transport DiviaMobilités, invitant les habitants à se former dans le bus, sur l'une des places les plus fréquentées de la ville. Le programme a également été déployé au Centre de Formation du Paris Saint-Germain, auprès de 107 jeunes footballeuses et footballeurs, marquant une incursion importante dans le milieu sportif. Afin de mieux prendre en compte la question du handicap dans la lutte contre les violences, deux sessions ont été traduites en Langue des Signes Française, en distanciel et en présentiel avec retranscription en vélotypie en direct.

Au-delà des formations classiques, *Stand Up* a aussi investi les grands événements festifs pour atteindre une audience encore plus large. En 2025, cinq temps forts médiatiques ont accueilli une sensibilisation *Stand Up* sur scène : une date de la tournée de la Star Academy à Lyon, le concert d'Eddy de Pretto à Marseille, les spectacles de Caroline Vigneaux à Paris et Universelles en région Île-de-France, et le concert *Nos Voix Pour Toutes* à l'Adidas Arena. Au total, plus de 38 000 personnes ont ainsi découvert les réflexes à adopter face au harcèlement sexuel dans les lieux publics et festifs, permettant de rendre ces espaces plus sûrs pour toutes et tous.





Des ambassadrices engagées sur tout le territoire

Les ambassadrices de la Fondation des Femmes jouent un rôle essentiel dans le déploiement de ses actions en région. Elles coordonnent des équipes de bénévoles, organisent des collectes et des événements solidaires, et développent des partenariats avec les acteurs locaux engagés pour l'égalité femmes-hommes. Véritables relais de la Fondation sur le terrain, elles ancrent la mobilisation dans la durée.

01 Collectes de produits :

Deux fois par an, en juin et en octobre, la Fondation des Femmes organise une grande collecte de produits d'hygiène et de protections périodiques au profit des femmes en situation de précarité. Pendant plusieurs jours, ses bénévoles se mobilisent dans les magasins Monoprix partenaires : elles et ils tiennent des stands à l'entrée, expliquent la démarche aux client·es et les invitent à déposer un produit, puis trient et conditionnent les dons. Ces produits sont ensuite redistribués aux associations de terrain, qui les remettent directement aux femmes qu'elles accompagnent.

Ce sont les bénévoles qui font vivre ces collectes : 1 615 mobilisé·es en juin aux côtés de Monoprix, 1 004 en octobre avec Règles Élémentaires, autour de la lutte contre la précarité menstruelle. Leur présence transforme un geste d'achat anodin en acte de solidarité, et fait de chaque magasin un point de mobilisation.

02 Braderies parisiennes :

deux éditions pilotées en autonomie par les bénévoles, de 18 835 € en juin à 115 303 € en décembre.

03 Opération papiers cadeaux — Toulouse :

première édition de l'antenne toulousaine, 1 412 € récoltés.



66



CONCLUSION

Ce rapport raconte une année de travail, de combats et de victoires. Mais il raconte surtout une conviction : rien de ce que les féministes accomplissent n'est jamais le fait d'une seule organisation. Chaque femme accompagnée, chaque association soutenue, chaque victoire obtenue est le fruit d'une chaîne de solidarité qui relie donateurs et donatrices, mécènes, fondations, entreprises, bénévoles, associations partenaires, équipes salariées, personnalités engagées et pouvoirs publics.

À toutes celles et tous ceux qui nous ont fait confiance en 2025, merci. Dans une période où les droits des femmes sont contestés, où les besoins augmentent et où les moyens de nombreuses associations diminuent, votre engagement est plus qu'un soutien : il est un engagement indispensable à la sauvegarde de nos droits et libertés.

En 2026, la Fondation des Femmes célèbrera ses dix ans. Dix années à démontrer qu'en unissant nos forces, nous pouvons transformer durablement la vie des femmes et faire progresser leurs droits. **Ce premier chapitre nous rend fières. Le suivant reste à écrire. Et nous savons déjà qu'il le sera, avec vous.**

Anne-Cécile Mailfert
Présidente du Directoire
Fondation des Femmes

ANNEXES

Nos mécènes

L'ORÉAL
PARIS

FONDATION
CHANEL

co
vea Fondation
Covéa

ACCOR

GRUPE
Casino

albingia

AXA

Crédit Mutuel

FONDATION
BNP PARIBAS

ZADIG & VOLTAIRE

Galeries
Lafayette

BESTSELLER
FOUNDATION

CRÉDIT MUNICIPAL
DE PARIS
MODERNE DEPUIS 1637

L'ORÉAL
FONDS POUR LES FEMMES

Fondation ENGIE

Match Group

mgen
GRUPE vyv

AP
ALTERNATIVE PATRIMOINE

MÉTIER
D'EXCELLENCE | LVMH

Uber

L'ARTISIEN
EVENTS

MAISONS
DU MONDE

Marsh

TF1
LE GROUPE

Maison 123

VALEBIO

GIDE

LA PLATEFORME
DU BATIMENT
GAGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT

fieldfisher

BREDIN PRAT

HEINRICH BÖLL STIFTUNG
PARIS
France

SNCF

SAINT-GOBAIN

Nos soutiens institutionnels

MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES
ET DE LA LUTTE CONTRE
LES DISCRIMINATIONS
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
de la cohésion sociale

VILLE DE
PARIS

île de France

Les associations soutenues en 2025

Programme Myriade

- Collectif Féministe Contre le Viol
- En Avant Toute(s)
- Femmes solidaires
- Fédération Nationale des CIDFF
- Féministes contre le cyberharcèlement
- Ikambere
- L'Burn
- Les Orchidées Rouges
- LOBA
- Mouvement du Nid National
- Mouvement Français pour le Planning Familial Confédération Nationale
- Puissance de femmes
- Résonantes
- Une Voix Pour Elles

Coups de Pouce 2025

- #MeTooMedia
- Acta Non Verba
- ADSF – Agir Pour La Santé Des Femmes (Association pour le Développement de la Santé des Femmes)
- AIDE HUMANITAIRE ET JOURNALISME
- Amicale du Nid 69
- Association Corps et Âmes
- Association Francophone de Femmes Autistes (AFFA)
- Association Pour l'Accueil des Femmes En Difficulté (APAFED)
- Association pour le Soin Queer et Féministe
- Aujourd'hui Les Citoyennes
- Au Tambour !
- Aux Avortées Inconnues
- Centre Accueil Consultation Information Sexualité (C.A.C.I.S.)
- Centre Audiovisuel Simone de Beauvoir
- CEVIF (Collectif pour l'élimination des Violences Intrafamiliales)
- Chrysalides 47
- CIDFF (16) de la Charente

- CIDFF (18) du Cher
- CIDFF (21) de la Côte-d'Or
- CIDFF (26) de la Drôme
- CIDFF (29) du Finistère
- CIDFF (31) de la Haute-Garonne
- CIDFF (35) d'Ille-et-Vilaine
- CIDFF (37) de l'Indre-et-Loire
- CIDFF (42) de la Loire
- CIDFF (43) de la Haute-Loire
- CIDFF (62) du Pas-de-Calais
- CIDFF (70) de la Haute-Saône
- CIDFF (75) de Paris
- CIDFF (76) de la Seine-Maritime
- Cine-Woman
- Compagnie la Fugitive
- Data4Women (D4W)
- Du Côté des Femmes de Haute-Garonne (31)
- Du Pain et des Roses
- Elles Imaginent
- En Finir Avec la Polygamie (EFAPO)
- Espoir de Femmes
- Excision. parlons-en!
- FDFA – Femmes pour le Dire. Femmes pour Agir
- Fédération interrégionale du Mouvement HF+
- Féministes en Roannais
- Femmes au-delà des Mers
- Femmes des Territoires
- Femmes Solidaires Dordogne
- Femmes Sourdes Citoyennes et Solidaires d'Occitanie
- Formes & fonctions
- Frangines
- Front de mères 35
- Humans for Women
- Information Droits Des Femmes Martinique
- Izards Attitude
- Je Suis Féministe !
- Joa !

- La Lesbothèque
- La Maison du Sport au Féminin
- La Toile
- LES BIENVENUES – réseau Les lesbiennes Dépassent les Frontières
- Les Guerrières de la Paix
- Les Voix Éclairées
- LFID – Ligue des Femmes Irlandaises pour la Démocratie
- M'endors Pas : Stop à la soumission chimique
- Maison des Femmes de Sarcelles
- Maison Solidarité femmes 95
- Mnemosyne – Association pour le développement de l'histoire des femmes et du genre
- Moi et mes enfants
- Mouvement du Nid – Martinique
- Osez le féminisme 35
- Paroles de Femmes 81
- Paye ton pinard – Mouvement solidaire et inclusif du vin
- Pépite Sexiste
- PikPik Environnement
- Planning Familial (05) Hautes-Alpes
- Planning Familial (14) Calvados
- Planning Familial (19) Corrèze
- Planning Familial (26) Drôme
- Planning Familial (30) Gard
- Planning Familial (31) Haute-Garonne
- Planning Familial (34) Hérault
- Planning Familial (35) Ille-et-Vilaine
- Planning Familial (38) Isère
- Planning Familial (54) Meurthe-et-Moselle
- Planning Familial (62) Pas-de-Calais
- Planning Familial (69) Rhône
- Planning Familial (77) Seine-et-Marne
- Planning Familial (78) Yvelines
- Planning Familial (79) Deux-Sèvres
- Point de Contact
- Promofemmes
- Rebond
- Refugee Women's Centre
- SOLFA (Lille)

- Solidarité Femmes 21
- Solidarité Femmes 46
- Solidarité Femmes 49
- Solidarité Femmes 68
- Solidarité Femmes Bassin
- Solidarité Femmes Loire Atlantique
- SOS Violences Conjugales – SOS Inform'Elles 19
- Stop VOG
- Tant que je serai noire
- Terre de Milpa
- Union des femmes de Martinique
- VIFFIL SOS Femmes
- Womenability
- Women Engage for a Common Future – WECF France
- Women Safe and Children Corsica
- Zéro lame zéro larme

Abri d'Urgence

- AGENA
- Amicale du Nid 31
- CIDFF (18) du Cher
- CIDFF (67) du Bas-Rhin
- Equipe d'Action Contre le Proxénétisme (EACP)
- Espoirs et Combats de Femmes
- Fédération nationale GAMS
- Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF)
- Foyer AFJ
- Ikambere
- LES BIENVENUES – réseau Les lesbiennes Dépassent les Frontières
- Mouvement du Nid National
- Osez le Féminisme !
- Ostara
- Place des Femmes
- POW'HER

Elles Déménagent

- Une Voix Pour Elles

- Ca déménage
- Solidarité Femmes Beaujolais

Soutien juridique Programme Elle's Angels AXA

- #MeTooMedia
- AVFT Association Européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail
- CIDFF Haute Corse
- Collectif Féministe Contre le Viol
- EACP Equipes d'Action contre le Proxénétisme
- Femmes Solidaires Dordogne
- La Collective des Droits
- Led By Her
- Les Effronté.e.s
- MIST
- Prendre le Droit

Nuit des Relais Bordeaux 2025 : Course et collecte

- Association Pour l'Accueil des Femmes En Difficulté (APAFED)
- Bande de mères
- Centre Accueil Consultation Information Sexualité (C.A.C.I.S.)
- CIDFF (33) de la Gironde
- En Parler
- L'Burn
- Les Orchidées Rouges
- Perla
- Rebond
- RÊV'ELLES
- Solidarité Femmes Bassin
- Stand Speak Rise Up! - Rise Up Bordeaux
- Toutes à l'Abri

Nuit des Relais Paris 2025 : Course et collecte

- ADSF - Agir Pour La Santé Des Femmes (Association pour le Développement de la Santé des Femmes)
- Amicale du Nid national

- Collectif Féministe Contre le Viol (CFCV)
- Collective des Mères Isolées
- Dans le genre égales
- Ecole Monique Apple
- Elles Imaginent
- En Avant Toute(s)
- En Finir Avec la Polygamie (EFAPO)
- Equipe d'Action Contre le Proxénétisme (EACP)
- Excision. parlons-en!
- Génération Cinq
- La Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes (La CLEF)
- Libres Terres des Femmes
- LOBA
- M'endors Pas : Stop à la soumission chimique
- MaMaMa
- Moi et mes enfants
- Planning Familial Fédération Régionale d'Ile-de-France
- Osez le Féminisme !
- Solimove

Nuit des Relais Toulouse 2025 : Course et collecte

- Amicale du Nid 31
- CIDFF (31) de la Haute-Garonne
- Du Côté des Femmes de Haute-Garonne (31)
- Izards Attitude
- La Maison des Femmes de Toulouse
- La Maison du Sport au Féminin
- Les Équipières
- Les Premières Occitanie
- Mouvement du Nid 31 Midi-Pyrénées
- Planning Familial 32
- Psy'Script
- Sine Qua Non
- Une sur Cinq

Soutien exceptionnel

- A.F.R.I.C.A
- Association Naissance Maternité des Lilas
- Collectif Féministe Contre le Viol (CFCV)
- Collectif National pour les droits des Femmes
- Comité du Prix Simone de Beauvoir
- FIT – Une Femme un Toit
- HZW (Haki Za Wanatsa) – Collectif CIDE Outre-Mer
- LES BIENVENUES – réseau Les lesbiennes Dépassent les Frontières
- LOBA
- Osez le Féminisme !
- Règles Élémentaires
- Souboutou Ouhédzé Jilaho – Ose Libérer ta Parole

Stand Up

- En Avant Toute(s)
- Filactions
- Resonantes

Lieux audacieux

- Le Café des audacieuses d'Annecy
- Maison des femmes pour l'égalité de Besançon
- Maison des Femmes de Nancy
- Maison des Femmes de Sarcelles
- Maison des Femmes d'Iparralde
- Planning Familial 63

Associations résidentes des espaces et services de la Cité Audacieuse

- Action Juridique Féministe
- AFF (Association Française du Féminisme)
- BA
- Bruyantes
- Choisir la cause des femmes
- CIAMS
- Ciné Woman

- Collectif 50/50
- Collectif enfantiste
- CPED
- Dans le Genre Égales
- Égalité c'est pas sorcier
- En Avant Toutes
- Excision Parlons-en
- Femix
- Féministes contre le cyberharcèlement
- Femmes des IEP (ex- Science Po au féminin)
- Femmes du Monde et Réciproquement
- Genre et Ville
- Global Thinking Foundation
- HF Île de France
- Humans for Women
- Imani
- La Clef
- Laklé
- Laboratoire de l'Egalité
- Led By Her
- Les Audacieuses café
- LOBA
- Me Too Media
- MeMo
- OFAD
- ONU Femmes
- Orpheos
- Osez Le Féminisme
- Puissance de Femmes
- Règles Élémentaires
- Solimove
- UN Habitat
- URSF

MERCI À TOUTES CELLES ET CEUX QUI ONT PARTICULIÈREMENT ŒUVRÉ À LA RÉUSSITE DE L'ANNÉE 2025 :

**Les équipes opérationnelles, stagiaires et volontaires
en service civique de la Fondation des Femmes**

- Anaïs Abou Hassira
- Tessa Ahobaut
- Louise-Anne Baudrier
- Marie Benoist
- Capucine Blouet
- Agathe Bonetto
- Melina Bounegab
- Linda Boukabou
- Gabriela Bravo
- Laure Capy
- Djenabou Cisse
- Ange Couratier
- Ophélie Delmas
- Assiatou Diallo
- Yasmine Diop
- Clara Donzier
- Oriane Eveillard
- Noa Faburel
- Lise Gallard
- Faustine Garcia
- Véronique Gillies
- Julie Gorrias
- Armelle Gros
- Madeleine Henley
- Chloé Husson
- Oumayma Ichir
- Natalie Jannin
- Sarah Jurgielewicz
- Céline Laigneau Le Parc
- Juliette Laval
- Eva Le Guillouzer
- Clotaire Leprêtre
- Léane Locard
- Yasmim Lopes
- Anne-Cécile Mailfert
- Bonnie Marsan Bourmaud
- Gwenaëlle Mayot
- Anaëlle Moy
- Othilie Nadeau
- Maylis Neel
- Jessica Noble
- Jessica Ohayon
- Yelena Paturel Beraux
- Anne Pumir
- Carole Pirotais
- Valih-Ann Ramanankaja
- Zoé Rattazzi
- Lucie Renaux
- Cécile Riss
- Faustine Ruellan
- Fanny Sabatier
- Romane Schwarz
- Catherine Semedo
- Juliana Servent
- Laura Slimani
- Maud Sorba
- Lou-Anne Soulat
- Anaïs Colin Sansier
- Anne Tcheriatchoukine
- Idelt Tighremt
- Floriane Volt
- Mayssa Ziadi

Les membres du conseil de surveillance

- Sarah Becker
- Ynaée Benaben
- Valence Borgia
- Yseline Fourtic-Dutarde
- Julie Gayet
- Marie Hommeau
- Diariata N'Diaye
- Eric Pliez
- Chloé Ponce Voiron
- Muriel Robin
- Ernestine Ronai
- Léa Thomassin
- Conseil économique, social et environnemental
- Fédération Nationale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
- Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes

Les membres du comité de subventions

- Melina Bounegab
- Ophélie Delmas
- Ramatoulaye Diop
- Julie Gorrias
- Laura Slimani

Les bénévoles des comités de pilotage

- Lucile Bachelier
- Salma Badr Alaoui
- Louise-Anne Baudrier
- Mélanie Behague
- Fleur Bellanger
- Géraldine Boguillon
- Sarah Boudou
- Axelle Celestine
- Nedra Chriti
- Camille Dahan
- Romane Dartois
- Célia Djerouni
- Iman Elhany
- Angélique Épée
- Laurène Franzon
- Sadia Goudaha
- Ludivine Guerin
- Alexane Hamet
- Marion Harambillet
- Anne Kessa
- Matisse Lefebvre
- Bérénice Loiseau
- Johanna Manoukian
- Hélène Marin
- Alexandra Marle
- Mathilde Mayuma
- Julie Menette
- Wassila Messaoudi
- Joy Moisy
- Pauline Moreau
- Linda Payet
- Juliette Peyronnel Clouteau
- Sedera Ranaivoarinosy
- Sophie Renard
- Nora Schellenschmitt
- Charlotte Serrat
- Marie Stremis

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

fondationdesfemmes.org
bonjour@fondationdesfemmes.org

